

Réconcilie-moi avec moi-même

Seigneur, que ta tendresse me rende confiance en moi, me fasse exister à mes propres yeux. Comment pourrais-je rencontrer et aimer les autres si je ne me rencontre plus et ne m'aime plus! Donne-moi la force de sortir de moi-même, dis-moi que je peux encore guérir, dans la lumière de ton Regard et de ta Parole. Seigneur, toi qui m'aimes tel que je suis et non tel que je me rêve, aide-moi à accepter mes pauvretés, ma condition d'homme si limité et pourtant appelé à se dépasser. Apprends-moi à vivre avec mes ombres et mes lumières, mes douceurs et mes colères, mon passé et mon présent. Donne-moi de m'accueillir comme toi tu m'accueilles. de m'aimer comme tu m'aimes. Délivre-moi de la perfection que je veux me donner, ouvre-moi à la sainteté que tu veux m'accorder. Délivre-moi du remords de Judas qui, rentrant en lui-même, n'a pas su en sortir, épouvanté et désespéré devant l'immensité de son péché. Accorde-moi le repentir de Pierre qui a su rencontrer ton regard, appel silencieux chargé de tendresse... Et si je dois, comme lui, pleurer que ce ne soit pas sur mon orgueil humilié mais sur ton amour offensé et blessé.

Prier.be



Revue culturelle iésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18 1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

tél. 022 827 46 76 administration@choisir.ch

Rédaction

tél. 022 827 46 75 fax 022 827 46 70 redaction@choisir.ch Internet: www.choisir.ch

Rédaction

Pierre Emonet s.j., rédacteur en chef Lucienne Bittar, rédactrice Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j. Joseph Hug s.j. Stjepan Kusar Jean-Bernard Livio s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina rue du Scex 34 • 1950 Sion tél. 027 322 14 60

Cedofor

Marie-Thérèse Bouchardy Axelle Dos Ghali Stjepan Kusar

Administration

Geneviève Rosset-Joye

Abonnements

1 an: FS 95.-

Etudiants, apprentis, AVS: FS 65.-

CCP: 12-413-1 «**choisir**» Pour l'étranger: FS 100.– par avion: FS 105.– €: 66.–; par avion: € 70.– Prix au numéro: FS 9.– **choisir** = ISSN 0009-4994

Illustrations

Couverture : Michel Gounot/GODONG Désert du Damaraland (Namibie) p. 23 : Pascal Deloche/GODONG p. 31 : The Munch Museum/The Munch-Ellingsen Group/2007, ProLitteris, Zurich p. 34 : Bibliothèque Nationale, Roger Viollet

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

2	Editorial Pas de foi sans justice <i>par Pierre Emonet</i>
4	Actuel
8	Se nourrir pour nourrir par Luc Ruedin
9	Spiritualité Un moine de l'Eglise d'Orient Lev Gillet (1893-1980) par Jerry Ryan
13	Paul VI, un visionnaire. L'intuition de la mondialisation par Albert Longchamp
17	Politique La Suisse doit s'engager plus. Objectifs du Millénaire par Michel Egger
21	Politique Entre refuge et réserve. Le drame de l'exil par Sylvain Cariou-Charton
26	Libres propos Eucharistie par Edmond Gschwend
28	Libres propos Pourquoi j'ai osé communier à la Sainte Cène par Xavier Lingg
30	Expositions Une modernité singulière. Edvard Munch par Geneviève Nevejan
33	Lettres Racine le tragique par Gérard Joulié
37	Livres ouverts Le combat de Hans Küng par Pierre Emonet
44	Bloc-notes Personne ? par Gladys Théodoloz

Pas de foi sans justice

Le christianisme n'est pas une idéologie politique, ni un mouvement social ou un système économique, mais la foi en un Dieu amour. Dans son discours inaugural de la 5° Assemblée générale des évêques latino-américains, à Aparecida, le 13 mai, le pape Benoît XVI a mis en garde contre la tentation de réduire la réalité aux seules dimensions sociales et économiques : Dieu est la réalité fondamentale, a-t-il affirmé. Ce qui n'a pas empêché le Saint Père de s'engager sur le terrain sociopolitique. Certes, il ne l'a pas fait à la manière d'un théologien de la libération, mais comme un professeur qui donne sa leçon et tient la distance. Il a bien dénoncé au passage les régimes autoritaires, la globalisation, la pauvreté, la faim et la violence, mais, comme à Ratisbonne avec les musulmans, il a vexé les descendants des civilisations précolombiennes en vantant sans nuance les mérites d'une évangélisation ambiguë, ressentie comme un instrument de domination sur les peuples indigènes.1

Tout spirituel qu'il soit, le message évangélique n'en comporte pas moins de sérieuses retombées sociales puisque la valeur d'une existence se mesure à la manière de se comporter envers les pauvres : J'étais affamé, assoiffé, étranger, nu, malade et prisonnier... Tout ce que vous n'avez pas fait pour les plus petits, à moi non plus vous ne l'avez pas fait. Paroles de feu, trop explosives pour rester enfermées dans les sacristies, qui disent l'indispensable visibilité de la foi chrétienne.

Les réalités économiques, sociales et politiques n'épuisent certainement pas toute la réalité. Mais elles peuvent tout de même être un présage du Royaume de justice et de paix prêché par le Christ. En rendant visible quelque chose du monde nouveau auquel aspire l'humanité, elles fondent son espérance et soutiennent sa marche. Le Maître de Nazareth ne s'est pas contenté de prêcher le salut qui vient de Dieu. Pour que sa prédication soit crédible, il en a donné des signes, guérissant de vrais malades, distribuant de vrais pains, touchant de vrais lépreux et pardonnant à de vrais pécheurs. Des gestes qui témoignaient

que le salut promis n'était pas une utopie, mais bien une réalité déjà présente dans le monde, modeste et fragile peut-être, mais suffisante pour rendre plausible la promesse d'un monde meilleur.

En 1971 déjà, le Synode des évêques prévenait les catholiques contre une interprétation trop molle des implications sociopolitiques du message chrétien : « La mission de prêcher l'Evangile exige, aujourd'hui, l'engagement radical pour la libération intégrale de l'homme, dès maintenant, dans la réalité même de son existence en ce monde. Si le message chrétien d'amour et de justice ne se réalise pas, en effet, dans l'action pour la justice dans le monde, il paraîtra difficilement crédible à l'homme d'aujourd'hui.»

Reprenant une notion largement développée par la théologie de la libération, Jean Paul II avait dénoncé les structures d'injustice et de péché qui marginalisent ou excluent les pauvres. Le comportement répétitif des individus, qu'il soit actif ou passif, contribue à renforcer, chez nous et dans d'autres pays, des mœurs économiques, sociales ou politiques, qui deviennent d'autant plus difficiles à abolir qu'elles finissent par s'inscrire dans des systèmes juridiques. En élevant au rang de catégories morales l'interdépendance et la solidarité, Jean Paul II signifiait qu'elles engagent le salut.

Plusieurs articles de ce numéro traitent des relations Nord-Sud et de l'aide au développement. Il y a quelques années, une grande consultation œcuménique sur l'avenir social et économique du pays avait mobilisé l'opinion publique et plus particulièrement les chrétiens. Un message intitulé L'avenir ensemble, adressé au pays et solennellement remis au président de la Confédération, voulait stimuler un engagement en faveur d'un avenir bâti en commun. Des propositions concrètes avaient été faites, entre autres en faveur de relations Nord-Sud plus équitables. Ces belles déclarations n'ont guère été suivies d'effets. Apparemment, elles agitent moins les débats de nombreux cercles catholiques que les questions de liturgie tridentine et autres tempêtes de bénitiers.

Pierre Emonet s.j.

^{1 •} En 1992, son prédécesseur avait fait acte de repentance regrettant les exactions de la colonisation.

■ Info

Madagascar : jésuite expulsé

Le Père Sylvain Urfer, surnommé le « curé des pauvres », a été sommé le 10 mai, sans préavis et sans motivations officielles, de quitter Madagascar dans les 48 heures. Il vivait sur l'île depuis plus de 30 ans. L'expulsion a été suivie d'un vif débat dans la presse malgache. Responsable et fondateur (1989) du Centre foi et justice, un centre d'études et une maison d'édition, le missionnaire jésuite est considéré comme un membre de premier plan de l'Observatoire de la vie publique (Sefafi), une ONG qui publie régulièrement des rapports critiques sur la situation politique, économique et sociale du pays et qui propose des solutions à ses problèmes. Il avait dernièrement critiqué le gouvernement à propos de sa gestion du référendum constitutionnel.

■ Info

Mines du Salvador

L'Eglise catholique du Salvador s'est dite défavorable à l'exploitation des ressources minières du pays car elle l'appauvrit et provoque de nombreux dégâts environnementaux, économiques et sociaux. Après la Conférence épiscopale du pays, il y a quelques mois, c'est au tour de la Caritas du Salvador de se prononcer en ce sens. Son directeur national, Mgr Luis Fernando Trujillo, a déclaré qu'une résolution officielle de la plus grande autorité ecclésiale serait prochainement publiée.

L'exploitation des ressources minières entraînerait des dégâts irréversibles sur l'écosystème et sur les communautés, mettant en grave danger les ressources hydriques, à cause de l'utilisation de matériaux toxiques comme le cyanure. Selon le Centre de recherche sur l'investissement et sur le commerce (CEICOM), l'eau polluée par des résidus toxiques provoque des dégâts non seulement sur la santé des personnes, mais elle compromet également les activités pour la survie de la population et entraîne des conflits dans les communautés. D'autres organisations proches du gouvernement, par exemple la Commission nationale pour le développement, se sont elles aussi opposées à la réalisation de ces projets et ce pour les mêmes raisons.

Le Ministère de l'économie a déjà accordé plus de 30 licences à 21 compagnies canadiennes, états-uniennes et australiennes qui veulent extraire de l'or, de l'argent et d'autres minéraux précieux du sous-sol salvadorien. (Fides)

■ Info

Apprendre les rouages du Vatican

La Fondation de l'Université pontificale de la Grégorienne et l'Institut international Jacques Maritain ont proposé, du 7 au 27 mai, un programme d'enseianement sur les institutions de l'Eglise catholique et sur la politique internationale du Saint-Siège. Initiative sans précédent, ce cours est destiné notamment aux diplomates des pays musulmans. Il ne s'agit pas d'« un cours religieux. mais d'une initiative structurelle qui cherche à faire comprendre et à faire connaître l'activité de l'Eglise », a précisé le Père Franco Imoda, président de la Fondation La Grégorienne. L'objectif est de « contribuer à la formation de figures clefs de médiateurs dans les rapports entre les Etats, les peuples et les cultures, afin de favoriser une meilleure connaissance entre les peuples et les religions dans le contexte difficile actuel ». Le contenu des cours a porté notamment sur le statut juridique international de l'Etat de la Cité du Vatican, sur l'organisation et le fonctionnement des différents organes du Saint-Siège, sur l'articulation de l'épiscopat mondial et des Eglises locales ainsi que sur l'activité diplomatique des nonciatures, sur l'action humanitaire et de paix du Vatican, tout comme sur le dialogue œcuménique et interreligieux.

Des diplomates d'Arabie Saoudite, Algérie, Albanie, Emirats arabes, Bahreïn, Egypte, Jordanie, Koweït, Iran, Irak, Liban, Maroc, Monténégro, Syrie, Turquie, de la Lique des Etats arabes et de la Lique des universités musulmanes y ont participé.

Info

Inculturation au Canada

Trois diocèses catholiques du Canada, Saskatoon, Prince Albert et Keewatin/ Le Pas, vont former des laïcs dans les cultures et traditions aborigènes dès ce printemps. Objectif: permettre aux Indiens de se sentir chez eux dans l'Eglise en intégrant des éléments de leurs cultures, et former des aborigènes pour qu'ils deviennent des leaders dans leurs familles et leurs communautés et également au sein de l'Eglise. Ce nouveau programme correspond à un besoin des populations autochtones voulant approfondir leur foi catholique au sein de leur propre cadre culturel, estime Verna Vandale, directrice de la vie paroissiale à Notre-Dame de Guadeloupe à Saskatoon, une paroisse catholique composée de membres des Premières Nations, de métis et de non-autochtones. (APIC)

Opinion

Révision de l'Al: faux arguments

L'argumentaire sur la 5e révision de la loi sur l'assurance-invalidité, de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), nous met en garde contre le rejet de cette révision. De pures menaces, inacceptables. C'est insulter le citoven que de sous-entendre que seule cette révision qui nous est présentée est possible et nécessaire.

On nous dit que les mesures de réinsertion visent particulièrement les personnes handicapées psychiques, en « développant des aptitudes comme la volonté. l'intégration sociale. la motivation... Elles sont adaptées de manière souple au tableau clinique de la personne...»

Mais qui sont ces handicapés psychiques qui représentent 40 % des nouvelles demandes de rente ? Pour une bonne part, des personnes qui ont subi des traumatismes au travail ou quand elles cherchaient un emploi : mobbing, stress dû aux cadences, à la détérioration des conditions de travail. à la compétition interne, à la flexibilité des horaires incompatibles avec l'éducation des enfants, à l'augmentation des responsabilités, etc. Or les mesures préconisées violent la sphère intime de la personne (désignation par des tiers, levée du secret médical), puis font peser exclusivement sur elle la cause de son mal: soupçons, obligations, menaces, sanctions. Qu'on me trouve le thérapeute qui ait jamais pu renforcer par de telles méthodes la volonté et la motivation de quiconque!

On impose à la victime de dysfonctionnements de nouvelles contraintes, alors que les employeurs, eux, ne se voient proposer que des aides, des encouragements, avec toute liberté de licencier ou de garder la personne, selon de quel côté se trouve leur intérêt, et sans que soit remise en cause leur éventuelle responsabilité dans la survenue de la maladie (voir la recension p. 39). Pourtant la potion proposée n'a pas que des défauts. Et en particuliers les intentions explicites du texte sont à conserver. Mais les effets secondaires sont intolérables. Un peu plus de consultation des milieux concernés, Mesdames et Messieurs les parlementaires, et vous produirez vite une

Jean-Jacques Raviglione Educateur spécialisé

■ Info

Climat et migrations

loi acceptable par tous.

Un rapport de Christian Aid, intitulé *Marée humaine : la véritable crise migratoire*, prédit qu'au moins un milliard de personnes migreront d'ici 2050 à cause des conflits et des catastrophes naturelles provoqués par le réchauffement climatique. Ce nombre se porte déjà à 163 millions selon les estimations de l'ONG britannique, qui demande à la communauté internationale de prendre d'urgence d'importantes mesures de prévention. (APIC)

■ Info

L'accueil, un devoir chrétien

S'adressant à des chrétiens engagés dans les Eglises du Pays de Galles, le secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises (COE) Samuel Kobia a déclaré, le 25 avril, que les migrations internationales, « aspect humain de la mondialisation », posent de nouveaux défis aux Eglises. Il les a exhor-

tées à augmenter leur capacité à pratiquer l'hospitalité en cette période de nouvelles formes de migration. « Accueillir l'étranger n'est pas facultatif pour les chrétiens. Ni assorti de conditions. (...) Le Christ n'a pas appelé les chrétiens à accueillir seuls les étrangers dont les papiers sont en ordre ou qui parlent notre langue. »

Pour lui, les Eglises sont confrontées au même choix que les sociétés quand elles reçoivent des migrants : assimilation ou intégration. « Il est plus facile pour une Eglise d'accueillir des migrants tant que ceux-ci s'adaptent aux traditions et aux politiques établies par l'Eglise hôte. Il s'agit alors d'assimilation. L'intégration, d'un autre côté, implique une volonté d'accepter les contributions des migrants à l'évolution de l'Eglise et à créer quelque chose de nouveau. Pour beaucoup de gens, c'est une chose plus difficile à accepter. »

Citant des exemples de l'Europe, du Pacifique et des Etats-Unis, il a montré que les Eglises qui cherchaient à s'ouvrir à des personnes d'origines ethniques et de milieux culturels différents trouvaient le processus souvent plus difficile que prévu.

■ Info

Conseils des musulmans en Europe

Après bien d'autres pays européens, c'est au tour de l'Allemagne de se doter d'un Conseil représentatif de l'islam, institution apte à servir d'interlocutrice avec l'Etat. La France, qui compte la plus grosse communauté musulmane d'Europe avec près de cinq millions de fidèles, a été l'un des premiers pays à faire face à ce phénomène. Comme ailleurs en Europe, les musulmans y sont majoritairement sunnites et ne dispo-

sent donc pas d'un clergé à proprement parler. Le Conseil français du culte musulman (CFCM), né en 1999 sous un gouvernement de gauche, a finalement vu le jour en 2003. Il est censé coordonner la construction de mosquées, l'organisation des fêtes religieuses, la formation des imams ou encore la nomination des aumôniers dans les hôpitaux, les prisons et les écoles... L'une des principales composantes du Conseil, l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), est considérée comme proche des Frères musulmans.

De son côté. la Grande-Bretagne et ses 1,6 million de musulmans, majoritairement du Pakistan et du Bangladesh, compte, comme principale organisation représentative, le Conseil des musulmans de Grande-Bretagne (MCB). Créé en 1997, de tendance modérée, il représente 350 organisations et mosquées du Royaume-Uni et intervient largement dans le débat public.

L'Italie, qui compte 1,2 million de musulmans, a mis en place en novembre 2005 un Conseil consultatif musulman dont l'objectif principal est de contribuer à « résoudre les problèmes d'intégration dans la société italienne ». Ce conseil est purement consultatif et rassemble les différentes tendances de l'islam italien.

Au Danemark, où se trouvent environ 200 000 musulmans, et en Belgique, qui en compte entre 400 000 et 500 000. des organisations faîtières se sont également constituées. La Suède, qui a une importante communauté de réfugiés irakiens, compte un Conseil islamique de coopération qui représente les musulmans de différentes mouvances auprès des autorités. Aux Pays-Bas comme en Espagne, les musulmans sont représentés par différentes organisations qui sont plutôt des assemblées de discussion.

En Suisse, enfin, on compte près de 320 000 musulmans (recensement de 2000) originaires à 80 % de l'ex-Yougoslavie et de Turquie, et 300 associations ou fondations islamiques appartenant à des courants différents. Ce qui donne lieu parfois à des conflits, comme récemment à Lausanne où le Centre islamique a tenté de s'imposer comme interlocuteur officiel des autorités. Cette diversité n'a pas permis la création d'une institution faîtière à l'échelon national, bien que certaines unions aient eu lieu au niveau régional (Coordination des organisations islamiques de Suisse, Fédération des organisations islamiques de Suisse, Lique des musulmans de Suisse. Musulmans et musulmanes de Suisse). En 2006, une Association suisse des musulmans pour la laïcité s'est constituée. (APIC)

■ Info

Appel à la libération

A l'appel du Centre Oslo pour la paix, une soixantaine d'anciens dirigeants politiques ont demandé à la junte birmane de

libérer Aung San Suu Kyi, à la fin de son assignation à résidence surveillée, soit le 27 mai. Prix Nobel de la paix 1991, elle a passé onze des dix-sept dernières années en prison ou en résidence surveillée. Son parti, la Lique nationale pour la démocratie, avait remporté les élections de 1990 mais l'armée n'en n'avait pas tenu compte. Parmi les signataires de cette lettre, on trouve Benazir Bhutto, Margaret Thatcher, trois ex-présidents des Etats-Unis (Bush, Carter, Clinton), Lionel Jospin et l'ancien président de la Commission européenne Jacques Delors.

Aung San Suu Kyi

Se nourrir pour nourrir

Nous devenons ce que nous mangeons. Il est donc important de bien choisir ses aliments. De la diététique et la gastronomie, on sait l'attention et le soin donnés à leurs choix. Qu'ils soient sains et savoureux contribue à la santé du corps et au plaisir des sens. Dans le domaine de l'esprit, les âmes, qu'elles soient divines ou bumaines, se sustentent et se nourrissent de la vérité et de la vision de l'Etre.1 ou du moins tententelles de le faire, ce qui suppose qu'elles aient faim. Nous serons, dit Platon, ce que nous aurons mangé : vérité ou opinion, nourriture ou trompe la faim. En d'autres termes, notre existence aura le sens et le poids de ce qu'elle aura assimilé. Il est donc essentiel de discerner ce que nous mangeons - aux niveaux corporel, culturel, intellectuel et spirituel - puisque cela devient une partie de nous-mêmes.

Vivre corporellement ou spirituellement, c'est donc vivre de... ce qui n'est pas nous! Bienheureuse faim qui nous pousse à recevoir ce qui nourrit le corps, l'âme et l'esprit. Besoin toujours renouvelé, désir jamais rassasié - comment pourrait-on s'ennuyer de manger puisque la faim renaît chaque jour? Se nourrir est notre lot quotidien. Cette nécessité de manger chaque jour démontre que nous ne nous suffisons pas à nous-mêmes. Cet acte d'humilité est répété si quotidiennement qu'il en devient machinal. Oubliée alors la dimension qu'il porte en lui-même et qui est de nous faire prendre conscience de notre dépendance essentielle. Notre société d'opulence et de consommation aurait tendance à nous en écarter...

Croire en la Parole de Dieu, c'est assimiler ce qu'elle nous dit. C'est, plus fondamentalement, reconnaître la présence de Celui qu'elle annonce et s'en nourrir. Lorsque nous disons : « Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour », nous reconnaissons que nous vivons de la Parole reçue et assimilée. « Ce que je prêche devant vous, c'est là le pain quotidien; les lectures que quotidiennement vous entendez à l'Eglise, c'est là le pain quotidien ; les chants que vous entendez et que vous proférez, c'est là le pain quotidien. Tout cela est en effet nécessaire à notre pèlerinage. »²

A la différence de la nourriture du corps, la Parole divine reçue n'est pas détruite. C'est plutôt elle qui nous assimile en nous recréant : « Je suis l'aliment des grands: grandis et tu me mangeras. Et tu ne me changeras pas en toi, comme l'aliment de ta chair : mais c'est toi qui seras changé en moi. »3 L'inversion est radicale, si radicale qu'à la communion au corps et au sang du Christ, nous devenons une partie du corps du Seigneur... pour nourrir à notre tour les affamés de la terre.

Luc Ruedin s.j.

Platon. Phèdre. 247 d - 248 c.

^{2 •} St-Augustin, Sermon 57,7.

^{3 •} St-Augustin, Confessions, VII, X,16.

Un moine de l'Eglise d'Orient

Lev Gillet (1893-1980)

• • Jerry Ryan. Winthrop. MA (Etats-Unis) Ecrivain, employé à l'aquarium de New England

Les écrits de Lev Gillet exhalent un sens de l'absolu et défient les lecteurs à vivre à la hauteur de leur vocation : être à l'image de Dieu, parfaits comme le Père éternel est parfait, priant sans cesse, conscients de l'amour et de l'immense miséricorde qui nous embrasse. Et pourtant, ces écrits rayonnent d'une simplicité presque enfantine, d'une paix pleine de compassion, d'un émerveillement plein de fraîcheur.

J'ai lu pour la première fois ces méditations il y a bien longtemps. J'étais alors à Leeds, en Angleterre, et je m'imaginais que leur auteur était un anachorète au mont Athos ou un reclus dans les grottes de Kiev. J'étais bien loin de penser que la plupart de ces œuvres avaient été composées entre 10h du matin et 5h du soir, dans la salle de lecture du British. Museum, par un prêtre orthodoxe français habitant Londres, au siège du Fellowship of St Alban and St Sergius (l'institution officielle du dialogue anglicanorthodoxe).

La vie de Lev Gillet est tout aussi éloquente que ses écrits. Il vécut ce qu'il croyait, avec une intégrité prophétique, vibrante de conviction et de courage. Œcuméniste passionné, il avait de multiples intérêts, un projet succédant à un autre, mais il se donnait sans réserve à chacun d'eux. Sous cette disparité, se cachait une vision unique, prophétique, d'une clarté irrésistible : une vision de ce qui devrait être, pourrait être et sera un jour, le jour de la purification universelle, quand tout deviendra Un en Christ. Ce but eschatologique l'embrasait, lui rendait toute division, toute mesquinerie intolérable. Il était marqué du sceau de l'Esprit et donc transgressait toute catégorie, ce qui lui permettait d'être présent, vraiment présent, dans n'importe quelle situation.

Vocation œcuménique

Les circonstances de sa conversion affectèrent sa vocation œcuménique. Alors qu'il faisait des études à Genève. Gillet avait pris contact avec quelques cercles calvinistes et participait de temps à autre à leurs célébrations. C'est au cours de l'une d'elles qu'il entendit pour la première fois l'appel évangélique : « Si l'un de vous désire venir à ma suite. qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive. » Ces paroles atteignirent Gillet avec une force et une lumière extraordinaires, comme si elles lui étaient adressées personnellement.

Il entra chez les bénédictins où il rencontra Olivier Rousseau et Lambert Beauduin, fondateurs de la communauté de Le père Lev Gillet fut I'un des premiers Occidentaux à rejoindre au XX° siècle, l'Eglise orthodoxe. Prophète de l'unité des chrétiens, son influence se ressent aujourd'hui dans l'ouverture de l'Ealise de Rome à l'œcuménisme. Jerry Ryan rappelle le parcours de cet homme entier et passionné, défenseur des opprimés.

Chevetogne, qui se vouaient à la prière pour l'unité des chrétiens, au dialogue œcuménique et à la publication de la revue Irenikon.

La Russie, cette terre de mystiques et de fous du Christ, fascinait Gillet. Il était aussi attiré par l'idéal du moine-missionnaire proposé par Charles de Foucauld. Il recut la permission de rejoindre l'Eglise de rite oriental en Galice, où il fut ordonné prêtre. Là, il intégra une communauté monastique qui rassemblait cinq paysans du coin désireux de vivre l'Evangile ensemble, dans la pauvreté, la prière, le travail manuel et le service des populations environnantes. Ils travaillaient à l'extérieur comme tout le monde, mais vivaient ensemble dans leur « monastère ». Le projet s'écroula et Gillet fut envoyé à Nice pour s'occuper des immigrants russes. Il était censé leur offrir toutes sortes de services sociaux dans l'espoir d'entraîner ces fugitifs dans l'Eglise catholique uniate. Gillet trouvait ce projet choquant, la marque d'un manque insigne de respect. L'unité de l'Eglise signifiait pour lui une réconciliation des cœurs et des esprits. la redécouverte de l'antique héritage commun et non une simple soumission à l'autorité du pape! Il se mit donc à douter sérieusement de la véracité de sa situation. Du reste, sa mission n'ayant été accompagnée d'aucun budget, les services sociaux qu'offrait Gillet se limitaient au partage de son petit appartement avec sept Russes. des deux sexes. Il travaillait comme aide plombier/électricien et s'efforçait de garder tout le monde en vie.

Le coup de grâce fut pour lui la publication de l'encyclique Mortalium Animos (1928) qui réaffirmait la conviction de l'Eglise de Rome d'être la seule Eglise, hors de laquelle il n'y avait point de salut, et qui condamnait le mouvement œcuménique naissant. Gillet demanda alors son admission dans cette étrange Eglise orthodoxe, si pauvre, si faible, et qui pourtant, malgré tant d'épreuves et de luttes, sans l'organisation ni la culture de l'Ouest, survivait comme par miracle. Une Eglise de contrastes, à la fois traditionaliste et libre, archaïque et vivante, ritualiste et personnelle ; une Eglise qui préservait assidûment l'Evangile, mais qui le cachait trop souvent sous une couche de poussière ; qui, dans l'ombre et en silence, défendait par-dessus tout les valeurs éternelles. la pureté, l'ascétisme, l'humilité et le pardon ; qui souvent ne savait pas ce qu'il fallait faire, mais qui chantait la joie de Pâques comme pas une.

Pour Lev Gillet, avoir été admis dans l'orthodoxie (sans qu'on lui imposât aucune formule d'abjuration) ne représentait pas un reniement du catholicisme. Il se décrivait comme un « prêtre catholique en communion avec l'Eglise orthodoxe ». A son avis, l'unité des Eglises catholique et orthodoxe était déjà réalisée dans l'Eucharistie. Il reconnaissait la primauté de l'Eglise de Rome comme un fait, mais il rejetait sa manière de l'exercer. Il aimait la richesse de la tradition occidentale, mais il avait trouvé un parfait complément dans la beauté et les mystères de l'orthodoxie. Dans les termes mêmes de Jean Paul II, « il respirait des deux poumons ».

Rester indépendant

Au début, le ministère orthodoxe de Gillet consista à servir la diaspora russe. Il respectait énormément les valeurs culturelles de l'Eglise russe orthodoxe, mais il était persuadé que le dynamisme universaliste de l'orthodoxie lui permettrait de prendre racines à l'Ouest et qu'elle trouverait son expression dans la culture française.

Il fit traduire la liturgie en français par ses paroissiens et il se consacra à leur faciliter la transformation de leur statut de « communauté en diaspora », en « Eglise orthodoxe de France ». C'était là un projet difficile à faire accepter et il fut mis à terrible épreuve : une rupture déchira la communauté russe entre ceux qui désiraient demeurer unis au patriarcat de Moscou (malgré sa collaboration avec le régime soviétique) et ceux qui préféraient dépendre directement du patriarcat œcuménique de Constantinople. Gillet et son évêque, le métropolitain Evlogii, choisirent cette dernière option.

Gillet n'était pas fait pour travailler en paroisse. Il pensait que sa vocation était de rester indépendant pour évangéliser ceux que les Eglises officielles n'arrivaient pas à atteindre. Il se mit à se préoccuper de la situation des réfugiés juifs en Angleterre. Son évêque lui permit de s'installer à Londres, comme représentant de l'orthodoxie auprès du Fellowship of St Alban and St Sergius.

Au début de son séjour, il travailla en tant que surveillant dans un gymnase converti en dortoir pour réfugiés juifs, tout en poursuivant l'étude passionnée du judaïsme. Il a décrit sa façon de concevoir le dialogue judéo-chrétien dans son livre Communion in the Messiah. La majorité des chrétiens, pensait-il, avaient perdu conscience du caractère messianique de Jésus et de son Royaume, de la dimension eschatologique de la foi et de l'espérance. Le peuple juif, au contraire, avait gardé bien vivante son attente du Royaume. Ne serait-il pas possible aux deux peuples de Dieu de se réunir dans une attente commune ? Gillet ajoutait: « Dieu fit irruption dans l'histoire par l'élection d'Israël dans le but d'utiliser un peuple comme "instrument de sa grâce", comme sacrement pour l'humanité tout entière... Il y a, entre Israël et le monde, la même relation surnaturelle qu'entre le monde et l'Eglise... Comme l'Eglise, Israël est dans ce monde, mais ne lui appartient pas. » Lev Gillet demeura à Londres pour le reste de ses jours. Il voyageait souvent, prêchait à Hyde Park, dans les paroisses réformées, fréquentait les réunions des Quakers et des Pentecôtistes. Très pauvre, sans aucun soutien financier de l'Eglise orthodoxe, il dépendait de quelques honoraires et de la générosité de ses amis

Le nom de Jésus

Son mentor et ami, l'évêque Callistos Ware, évoque le « moine de l'Eglise d'Orient » errant dans les rues de Londres ou de Paris, tout en invoquant le saint nom de Jésus sur les malheureux et les abandonnés qu'il rencontrait.1 Gillet avait en effet écrit dans The Invocation of the Name of Jesus: « Tendons la main aux hommes et aux femmes que nous rencontrons dans les rues, à l'usine ou au bureau... avec le nom de Jésus dans nos cœurs et sur nos lèvres. Prononçons ce nom sur eux en silence, c'est leur propre nom... Rien qu'en reconnaissant Jésus, rien qu'en l'adorant silencieusement, emprisonné qu'il est dans le pêcheur, le délinquant, la prostituée, nous libérons en quelque sorte d'un seul coup et ces gardiens de prison et notre Maître. Si nous réussissons à voir Jésus en chacun, à prononcer le nom de Jésus sur chacun, nous porterons à travers le monde une vision nouvelle, un don nouveau. »

Dans son introduction à la biographie monumentale par Elisabeth Behr-Sigel. Lev Gillet, « un moine de l'Eglise d'Orient », Cerf, Paris 1993, 640 p.

Son héritage

Lev Gillet écrivit beaucoup, en général sous le pseudonyme d'un moine de l'Ealise d'Orient. Ses écrits ont touché des milliers de gens. On lui demandait constamment de donner des conférences et des retraites. On fit appel à lui pour assister au renouveau de l'Eglise d'Antioche et il fut le directeur spirituel du Mouvement orthodoxe des jeunes. Lui qui s'adonnait à la recherche de la vérité et de la beauté, où qu'elles demeurent, lui qui se passionnait pour l'unité des chrétiens dans la plénitude du Christ dont les richesses ne se laissent pas confiner dans quelque institution que ce soit, il devint un catalyseur idéal pour les cercles œcuméniques.

Il disait à qui voulait l'entendre : « L'Eglise universelle n'est pas encore complètement présente dans l'Eglise historique visible... Au-delà des diversités séparant les confessions chrétiennes, l'Eglise une et universelle est en train de s'affirmer, et nous pouvons en prendre conscience tout en demeurant fidèle à notre propre confession. »

Et pourtant, la plupart de ses projets grandioses subirent en apparence un échec total, le faisant souffrir d'une impatience de prophète. Gillet aussi passa par les nuits noires de l'esprit ; il rentrait alors en lui-même, en proie à la tentation du désespoir et terriblement irascible. La myopie de la hiérarchie orthodoxe et ses querelles mesquines l'exaspérèrent bien souvent, pourtant il resta toujours fidèle aux canons de l'Eglise qu'il avait choisie.

A la fin de sa vie, Lev Gillet pensait que sa mission était de réconcilier l'attachement au pur Esprit, à la lumière intérieure, avec la fidélité à l'authentique tradition, la préservation du trésor de vérité, de sainteté accumulé au cours de vingt siècles d'histoire du christianisme. Une telle mission dépasse le pouvoir d'un seul homme et même de n'importe quelle génération de chrétiens. C'est la tâche de l'ensemble de l'Eglise, fruit de la prudence du Saint-Esprit, qui mûrit tout au long de son histoire temporelle.

Vingt-sept ans après sa mort, « l'échec » des projets de Lev Gillet, tout comme la justesse de ses intuitions, sont à revoir. Le premier dimanche de Carême du millénaire, Jean Paul II avait demandé pardon pour les péchés commis envers l'unité des chrétiens. Dans le missel officiel utilisé pendant cette cérémonie, on trouve une gravure représentant le Christ, le regard tourné vers Pierre après sa trahison. Pierre est bouleversé, humilié, honteux. Il se voile la face, incapable de croire qu'il a pu agir ainsi. C'est là l'image de l'Eglise, confuse et troublée, qui accepte le jugement du Christ et pleure amèrement, espérant que son amour repentant sera accepté par Jésus comme il accepta celui de Pierre sur les bords du lac de Tibériade.

Comme on est loin ici de Mortalium Animos! Et cet aveu de Jean Paul II a été précédé par l'encyclique Ut unum sint, dans laquelle le pape a demandé aux autres Eglises leur assistance et leurs conseils pour redéfinir l'exercice de la primauté, et où il a reconnu les trésors de notre diversité.

Dans la pratique, l'Eglise est peut-être encore loin d'une aussi profonde réévaluation, mais le fait même que celle-ci ait pu prendre place justifie la vision de Gillet, comme bien peu de visions prophétiques n'ont jamais été justifiées. Au cœur du grand mystère de la communion des saints, les grâces de chacun sont les grâces de tous, et les péchés de chacun sont ceux de tous. Serait-il trop audacieux de suggérer que Lev Gillet joua son rôle dans la transformation qui est en train de se produire?

J. R.

Paul VI, un visionnaire

L'intuition de la mondialisation

• • • Albert Longchamp s.j., Zurich Provincial de la Compagnie de Jésus

Très imprégné par la pensée du Père Louis-Joseph Lebret, dominicain (1897-1966) qui avait joué un rôle majeur dans la rédaction de sa première mouture, Populorum progressio fut salué par l'économiste François Perroux comme « l'un des plus grands textes de l'humanité ». En effet, soulignait l'auteur (qui fut aussi l'un des inspirateurs de Paul VI), cette lettre encyclique « dénonce sans ménagement l'échec actuel des économies, des sociétés et des civilisations considérées à l'échelle de la planète. Il désigne le choix redoutable et nécessaire : les Occidentaux doivent inventer des institutions et des conduites qui ne soient plus en contradiction directe avec les principes qu'ils évoquent. »1

On a pu dire, vingt ans après sa publication, que Populorum progressio mettait fin aux « phrases feutrées et ecclésiastiques de la diplomatie vaticane »

(Mgr Jean Rodhain).2 On a salué aussi, à juste titre, « ce texte fort, nouveau, passionné, vraiment catholique au sens étymologique du terme ».3

L'opinion publique, non sans raison, a surtout retenu de Populorum progressio son épilogue pathétique (76-80),4 titré Le développement est le nouveau nom de la paix, et l'une des phrases les plus ardentes : « Combattre la misère et lutter contre l'iniustice, c'est promouvoir. avec le mieux-être, le progrès humain et spirituel de tous, et donc le bien commun de l'humanité. » Quelques lignes plus loin, le pape renouvelle l'invitation qu'il avait adressée en 1965 aux déléqués de l'Assemblée des Nations Unies à New York, à savoir la nécessité d'« instaurer une autorité mondiale en mesure d'agir efficacement sur le plan juridique et politique ».

Trop optimiste?

L'encyclique de Pâques 1967, au cours des années et à cause des événements violents qui ont bouleversé le visage de notre planète, fut traitée ensuite de vision optimiste, voire idéaliste de l'histoire. En la relisant dans le contexte actuel, il est difficile de souscrire à un tel jugement. Le développement est toujours et encore

Datée du 26 mars 1967 - un dimanche de Pâques - l'encyclique « Populorum progressio » de Paul VI, ardent plaidoyer pour l'humanisation de l'économie, créa l'événement. Un ton nouveau, des perspectives ouvertes: son retentissement fut énorme. Après quarante ans, sa pertinence demeure.

- 1 François Perroux. Le pain et la parole. Cerf, Paris 1969, pp. 282-283.
- 2 Message du Secours catholique, n° 391, mars 1987.
- 3 Henri Madelin et François Boëdec, L'Evangile social. Guide pour une lecture des encycliques sociales, Bayard/Centurion, Paris 1999, p. 104.
- 4 Les numéros entre parenthèses se rapportent à la numérotation des paragraphes de Populorum Progressio.



une exigence quotidienne et un enjeu mondial: « Le fait majeur dont chacun doit prendre conscience est que la question sociale est devenue mondiale. (...) Les peuples de la faim interpellent aujourd'hui de façon dramatique les peuples de l'opulence. L'Eglise tressaille devant ce cri d'angoisse et appelle chacun à répondre avec amour à l'appel de son frère » (3).

Ces lignes, au commencement de l'encyclique, précèdent et prévoient la mondialisation du développement, de l'économie, des techniques et de la collaboration internationale. L'Eglise romaine, par la plume de Paul VI, quitte la réflexion sociale (la « doctrine sociale »), pour entrer dans la pensée politique. Ce faisant, le pape s'avance très loin en suivant Lebret, lequel aimait à répéter, non sans humour, que « la politique est la plus haute discipline après la théologie; (et) l'ambition politique est la plus noble après l'ambition apostolique ».5 Dans Populorum progressio, relevait le théologien René Coste dans un article publié pour le 20e anniversaire de l'encyclique dans la Nouvelle revue théoloaiaue, nous sommes dans le monde des hommes et non des choses. Lors de ce même anniversaire. Jean Paul II publia son encyclique Sollicitudo rei socialis (SRS), datée du 30 décembre 1987, que nous nous garderons de négliger. Le pape Wojtyla soulignait qu'il est permis de dire que Populorum progressio est comme la réponse à l'appel que formulait Vatican II au début de la Constitution Gaudium et Spes: « Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. »

Jean Paul II insistait dans sa prise de position sur la légitimité et même sur la nécessité de l'intervention de l'Eglise dans le domaine des sciences sociales et économiques qui, a priori, ne sont pas de son ressort. Et le pape reconnaissait que, malgré le concile et l'encyclique Mater et Magistra de Jean XXIII, le magistère social de l'Eglise n'était pas encore parvenu à affirmer en toute clarté que la question sociale avait acquis une dimension mondiale

L'intuition de la mondialisation

« Dimension mondiale », selon Jean Paul II, ou « vocation à dimension mondiale », selon Paul VI, ces termes représentent les premières intuitions de la mondialisation dont nous sommes aujourd'hui totalement imprégnés.

Le développement, affirme Paul VI, doit être intégral, c'est-à-dire, selon une formule désormais célèbre qui traduit l'aspiration profonde de l'humanité, « promouvoir tout homme et tout l'homme ». La croissance, oui, mais pas seulement en tant qu'un degré toujours plus élevé de productivité, d'accumulation du capital et des biens disponibles. La croissance est un problème de qualité de vie. Il s'agit d'une croissance d'humanité, d'humanisation et non seulement d'enrichissement ; il s'agit d'être plus au lieu du simple avoir plus.

Paul VI se montre sévère à l'égard d'une croissance réduite à de la cupidité : « L'avarice des personnes, des familles et des nations peut gagner les moins pourvus comme les plus riches et susciter chez les uns et les autres un maté-

^{5 •} Cf. Louis-Joseph Lebret, Ecrits spirituels, l'Atelier, Paris 1996, p. 89.

rialisme étouffant » (18). Toute croissance est ambivalente, relève-t-il. Si elle est nécessaire à l'être humain et aux sociétés. « elle (nous) enferme comme dans une prison dès lors qu'elle devient le bien suprême qui empêche de regarder audelà (...) Pour les nations comme pour les personnes, l'avarice est la forme la plus évidente du sous-développement moral » (19).

On peut se demander ici : qu'est-ce que le développement ? La réponse peut tenir en deux mots : un accroissement d'humanité. Paul VI écrit explicitement : le vrai développement est « le passage, pour chacun et pour tous, de conditions moins humaines à des conditions plus humaines » (20).

Le Père Lebret donne pour sa part une définition un peu plus élaborée du développement. Il s'agirait de « la série des passages, pour une population déterminée et pour les fractions de population qui la composent, d'une phase moins humaine à une phase plus humaine, au rythme le plus rapide possible, compte tenu de la solidarité entre les fractions de la population nationale et de la solidarité entre les nations ».6

L'âme de la croissance

A lire Populorum progressio aujourd'hui, on serait tenter de croire que le débat entre croissance et développement est clos. Dans un récent ouvrage, Pierre Villain propose, pour nous convaincre du contraire, de procéder à un test facile. « Collectionnez donc des articles. discours et conférences où le mot développement tient bonne place. Puis, à la lecture, observez, sans préjugé ni acrimonie, de quoi il s'agit. On écrit et l'on parle de développement mais, neuf fois sur dix (le texte et le contexte en témoignent), c'est de la croissance et de son taux magigue dont il est guestion. Sans que quiconque, sauf exception, ne le fasse remarquer. »7

Le même auteur propose cette définition du développement : un effort, personnel et collectif, multiforme et permanent, indispensable à la promotion de l'humain dans toutes ses dimensions. Et Pierre Villain de citer ce mot de Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire français au Plan : « Ne vendons pas notre âme à la croissance : devenons plutôt l'âme de la croissance. »

Le lien entre solidarité et développement n'a pas toujours été percu correctement... Jusque dans les années 1965, le lien entre développement et colonialisme ou co-Ionisation était encore la norme. « Nous apportons le progrès, donc les bienfaits évidents de la civilisation » ! Il a fallu de lourds et longs conflits de décolonisation pour sortir de cette mentalité qui laisse encore des traces. L'impérialisme n'est pas mort dans tous les esprits.

Selon Populorum progressio, le devoir de solidarité des personnes devient aussi celui des peuples : « Les nations développées ont le très pressant devoir d'aider les nations en voie de développement. » Et d'insister : « S'il est normal qu'une population soit la première bénéficiaire des dons que lui a faits la Providence comme des fruits de son travail, aucun peuple ne peut, pour autant, prétendre réserver ses richesses à son seul usage » (48-49).

L'Eglise se doit d'être aux côtés des dépossédés de la richesse, des opprimés, des malades. Avec Populorum progressio, elle entre résolument dans l'ère de

^{6 •} Louis-Joseph Lebret, éditorial de Développement et civilisations, n° 1, mars 1961,

Pierre Villain, L'avenir de la terre ne tombera pas du ciel, Desclée de Brouwer, Paris 2007, p. 111.



Jean-Yves Calvez. Chrétiens penseurs du social. T. 2 L'aprèsquerre (1945-1967), Cerf. Paris 2006, 210 p.

Jérôme Régnier. Cent ans d'enseignement social de l'Eglise. Desclée de Brouwer, Paris 1991.

Georges Corm, La question religieuse au XXIe siècle. La Découverte, Paris 2007, 205 p. Cet ouvrage ne concerne pas directement l'enseignement social de l'Eglise, mais dresse un excellent panorama du rôle des religions depuis les grandes découvertes jusqu'aux défis de la mondialisation.

la prise de conscience de sa responsabilité économique et politique. Et quelle prise de conscience ! Selon François Perroux, l'encyclique « rappelle aux Occidentaux qu'ils sont homicides par omissions, inattention et satisfaction de soi! »8 La solidarité n'est donc point une vaque expression moralisatrice ou vidée de tout contenu. C'est un devoir politique. Un devoir de réparation. Un devoir de libération (dans le sens où les théologiens de la libération, en Amérique latine, ont tenté de réveiller les consciences).

Ecologie de l'économie

La croissance n'est pas reniée, le marché n'est pas condamnable en soi, la liberté d'entreprise est saine si elle reste un service à la collectivité. En d'autres termes, la pensée sociale de l'Eglise entend sortir du cadre étriqué de la relation producteur-consommateur, qui forme le noyau du jeu économique, et veut replacer la personne humaine au centre de l'économie à partir de la théorie classique des facteurs de production (terre, capital, travail).

Le travail est peine et création. Il est à l'origine de toute richesse. Mais il permet aussi à la personne de s'accomplir comme être social, de s'intégrer dans la société. En vertu de cette double finalité, tout acte économique représente un choix moral qui repose lui-même sur un principe très simple : « Il y a un certain dû à l'homme parce qu'il est homme », écrit l'encyclique Centesimus annus (1991). Pour reprendre la belle expression du théologien protestant Denis Müller: « L'économie est précédée par un don, elle est orientée vers une promesse. »

L'acte économique est un choix, il implique une visée sur l'avenir de la Planète, il oriente le futur. Or les dons de la création sont offerts à toutes les générations et pas seulement à la nôtre. Donc nous sommes responsables de « l'écologie de l'économie ». Nous avons pour devoir essentiel la préservation du patrimoine autant que son exploitation. Il s'agit fondamentalement d'une exigence éthique (un mot qui n'apparaît pas encore dans l'encyclique de Paul VI).

C'est à ces multiples titres que l'Eglise se mêle d'économie. Populorum progressio a ouvert la voie à une prise de conscience « mondialisée » en laissant aux acteurs économiques des balises, des points de repère qui restent valides malgré les quatre décennies passées depuis sa publication. Paul VI s'en disait convaincu.

Soulignant dans la conclusion de son encyclique l'ampleur du drame et l'urgence de l'œuvre à accomplir, il en appelait à la conscience « de tous les hommes et de tous les peuples ». « L'heure de l'action a maintenant sonné. » Il en dépend de « la survie de tant d'enfants innocents (et de) l'accès à une condition humaine de tant de familles malheureuses. La paix du monde, l'avenir de la civilisation sont en jeu » (80).

Toute la personnalité, sensible, angoissée de Paul VI se lit dans cet appel. Mais a-t-il été entendu ? Pour le Père Vincent Cosmao, dominicain et fils spirituel de Lebret, l'encyclique de 1967 a créé « une dynamique de nature à donner du souffle à des chrétiens en train de redécouvrir que l'histoire en train de se faire est le lieu réel de la pratique de la foi ». Le développement doit s'imposer aux décideurs d'aujourd'hui et de demain, comme le lieu d'une espérance durable pour toute l'humanité.

A. L.

^{8 •} François Perroux, op.cit., p. 282.

La Suisse doit s'engager plus

Objectifs du Millénaire

• • • Michel Egger. Aubonne

Responsable de politique du développement à Alliance Sud1

La moitié de la population mondiale vit avec moins de trois francs par jour, 850 millions de personnes ne mangent pas à leur faim, plus d'un milliard n'ont pas accès à l'eau potable... On pourrait ajouter de nombreux versets à cette litanie de souffrances qui touchent particulièrement les femmes.

La pauvreté est un cercle vicieux. Elle est à la fois la source et le fruit d'inégalités croissantes, de graves atteintes à l'environnement et de violents conflits. Elle est un scandale, mais pas une fatalité. Il est donc temps d'y mettre un terme. C'est ce que les Nations Unies ont affirmé en 2000, en adoptant à l'unanimité les Objectifs du Millénaire pour le développement. Ces objectifs - fondés sur les droits humains et non sur une conception économique du développement sont devenus la référence pour la coopération internationale. Leur ambition : réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015.

On en est loin. Certes, 34 millions de filles et de garçons ont été scolarisés depuis 2000, le nombre d'enfants victimes de la rougeole a fondu de 75 % grâce aux vaccins, six fois plus de séropositifs ont accédé aux médicaments contre le sida. Mais ces premiers pas ne suffisent pas. A ce rythme, nombre des objectifs resteront un vœu pieux, en particulier en Afrique. D'autant plus que l'aide publique des vingt-deux principaux donateurs mondiaux a reculé de 5,1 % en 2006 et devrait accuser une nouvelle baisse en 2007. Il faut donc que les Etats se bougent et prennent au sérieux leurs engagements.

Pour réaliser les visées du Millénaire, les gouvernements ont misé sur une forme de « partenariat mondial » à responsabilité différenciée. Ceux du Sud sont appelés à mettre davantage l'accent sur la lutte contre la pauvreté, la bonne gouvernance et le respect des droits humains. Ceux du Nord ont promis d'augmenter et de mieux cibler leur aide, de réduire la dette des pays en développement ainsi que d'établir avec eux des relations commerciales et financières plus équitables.

Concrètement, l'ONU préconise une augmentation de l'aide au développement des pays riches à 0,7 % du produit national brut (PNB). Une recommandation lancée en 1970 et soutenue par de nombreuses organisations, comme l'OCDE et la Banque mondiale. Un minimum

La mi-temps des Objectifs du Millénaire de l'ONU pour le développement approche, mais on est encore loin du compte. A ce rythme, on n'arrivera pas à réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015. Les pavs industrialisés doivent s'engager plus, notamment la Suisse qui se distinque par son manque de participation et de générosité. Elle aurait tout à y gagner.

^{1 •} Swissaid/Action de Carême/Pain pour le prochain/Helvetas/Caritas/Eper.

pour que les Objectifs du Millénaire s'incarnent. Ce que les anciens membres de l'Union européenne ont théoriquement compris : ils ont décidé de porter leur aide à 0,56 % en 2010, puis à 0,7 % en 2015. Avec ce bémol toutefois que les progressions de ces dernières années (2,7 % en 2006) sont dues avant tout à des remises de dettes, donc à des opérations comptables qui n'ont rien à voir avec de l'aide réelle.

Pingrerie helvétique

Il n'empêche. Même si l'écart demeure entre les actes et la parole, il existe en Europe une volonté politique qui fait cruellement défaut en Suisse. Tout en étant gonflée artificiellement (environ 20 %) par des dépenses comme la prise en charge des requérants d'asile et des remises de dettes amorties depuis longtemps,2 notre aide au développement est à la baisse. Elle est passée en 2006 à 0,39 % du PNB contre 0,44 % en 2005. Et les projections budgétaires laissent prévoir une régression jusqu'à 0,375 % en 2015. Cela, malgré les promesses du conseiller fédéral Samuel Schmid à l'ONU en 2005, qui faisait miroiter une augmentation à partir de 2008.

En comparaison, l'aide du Danemark, du Luxembourg, de la Norvège, de la Suède et des Pays-Bas oscillent entre 0,8 et 1 % du PNB. Pourquoi ce qui est possible dans ces pays ne le serait-il pas en Suisse, qui caracole en tête des nantis de la planète ? Ce manque de générosité de notre gouvernement est inacceptable. C'est pourquoi une large coalition d'organisations de la société civile suisse a décidé de lancer une pétition pour le 0.7 %.3

Cette campagne promet d'être animée. D'autant plus qu'elle s'inscrit dans un climat politique tendu, marqué depuis plusieurs années par les attaques de la droite et de certains médias (Weltwoche. NZZ) contre l'aide au développement (en particulier à l'Afrique), la Direction pour le développement et la coopération (DDC) et son directeur Walter Fust. La Commission de gestion du Conseil des Etats a récemment critiqué la trop grande dispersion thématique et géographique de l'aide ainsi que le manque de transparence financière de la DDC, sorte d'Etat dans l'Etat avec son imposant budget annuel de 1,3 milliard de francs. Le Conseil fédéral, qui a accepté le rapport fin avril, va devoir corriger le tir. Une révision de la loi de 1976 sur la coopération au développement n'est pas exclue. Les Chambres fédérales débattront des mesures à prendre cet été

Il est de bon ton aujourd'hui de tirer à boulets rouges contre l'aide au développement. Avec, en point de mire, le constat que les 400 milliards de dollars d'aide internationale déversés depuis vingtcinq ans sur l'Afrique n'auraient servi à rien. Le débat, en réalité, est piégé. Il le restera tant qu'on n'aura pas défini de quoi l'on parle.

www.ensemblecontrelapauvrete.ch

^{2 •} Cf. Etienne Perrot, « Le développement vu de Suisse », in choisir n° 561, septembre 2006, pp. 15-18. (n.d.l.r.)

^{3 •} Plus de 60 organisations de développement, d'environnement, syndicales et des milieux d'Eglise ont lancé fin mai une campagne 0,7 Ensemble contre la pauvreté. Elle demande à la Suisse d'assumer ses engagements internationaux en faveur des Objectifs du Millénaire pour le développement. Au menu figure notamment une pétition pour une augmentation de l'aide publique à 0,7 % du PNB jusqu'en 2015. Une journée nationale de mobilisation aura lieu sur la Place fédérale à Berne, le 7 juillet prochain (07.07.07), date qui marque symboliquement la mi-temps dans la réalisation du Programme du Millénaire.

On oublie en effet trop vite que ce qui s'affiche comme aide n'a pas toujours pour but le développement de ses bénéficiaires.

Pseudo-aide et aide réelle

Primo, une grande partie de l'aide - notamment à l'Afrique - répond à des motifs géostratégiques et économiques : lutte contre le communisme pendant la guerre froide, croisade anti-terroriste aujourd'hui, accès au pétrole et aux matières premières, maintien de zones d'influence. Secundo, après la crise mondiale de la dette en 1982, une portion importante de l'aide a servi à financer des programmes d'ajustement structurel imposés par la Banque mondiale et le FMI, conditions pour l'octroi de nouveaux crédits. Résultats : débilitation de l'Etat, dégradation des secteurs sociaux-clés comme la santé et l'éducation, spirale de l'endettement, ruine des industries naissantes et des petits paysans soumis à la concurrence déloyale des produits étrangers.

En d'autres termes, il est injuste de reprocher à l'aide publique de ne pas avoir contribué au développement, puisque - pour une très grande part - ce n'était pas là son objectif! On ne peut pas non plus qualifier d'échec le fait d'avoir maintenu au pouvoir des élites corrompues, puisque c'était le but des grandes puissances du Nord...

Il convient donc de commencer par bien distinguer entre cette pseudo-aide - centrée sur les intérêts des donateurs - et l'aide réelle, orientée vers la lutte contre la pauvreté et les besoins des populations. Même si celle-ci n'est pas parfaite, elle est essentielle. Son bilan est loin d'être néaligeable en termes de développement. Sans elle, des millions de personnes - déplacées, victimes de la querre et de catastrophes - n'auraient pas pu survivre. Depuis 1960, la mortalité infantile a été divisée par trois. l'espérance de vie dans les pays pauvres est passée de 48 à 68 ans. L'aide a permis le recul, voire l'éradication, de maladies graves (lèpre, variole, polio) et des progrès considérables dans la scolarisation et l'accès à l'eau. Elle a enregistré de nombreux succès dans la résolution de conflits et l'utilisation durable des ressources naturelles. Elle contribue de plus en plus à renforcer les capacités des personnes à devenir actrices de leur propre histoire.

Le vrai débat ne porte donc pas sur la nécessité de l'aide, mais sur ses contenus. En fait, il n'y a pas trop d'aide, mais pas assez d'aide réelle. C'est celle-ci qu'il convient d'accroître, en améliorant encore sa qualité et en se fondant sur les Objectifs du Millénaire, qui définissent des domaines d'action prioritaires, consensuels et mesurables.

La Suisse a, dans cette perspective, beaucoup d'atouts à faire valoir. La qualité de son aide - fondée sur des partenariats avec les acteurs locaux, les œuvres d'entraide et le secteur privé suisses - est reconnue internationalement. Les moyens supplémentaires générés par une augmentation de l'aide à 0,7 % du PNB pourraient être investis avec profit dans plusieurs domaines où ses compétences sont avérées : sécurité alimentaire, infrastructures sanitaires et d'approvisionnement en eau, prévention et traitement de maladies endémiques. protection de l'environnement, formation. promotion des droits humains, processus démocratiques participatifs.

politique

Un accroissement de l'aide suisse à 0,7 % du PNB est donc à la fois possible et avantageux. Possible, car cela équivaut à une augmentation de 2,5 % des dépenses totales de la Confédération, ce qui est a priori supportable. Avantageux, car la Suisse a tout à y gagner. En effet, nombre des problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui (emploi, migrations, sécurité, terrorisme, changement climatique) ont un caractère global et sont intimement liés à la pauvreté et aux inégalités dans le monde. Ils ne peuvent être résolus que par une coopération internationale accrue.

Y consacrer plus de moyens, c'est investir pour le futur. Moins de pauvreté au Sud signifie plus de paix et de sécurité pour nous.

L'aide ne suffit pas

Cela dit, tout importante soit-elle, il ne faut pas surestimer les pouvoirs de l'aide au développement. Elle ne suffira jamais, à elle seule, à sortir un pays de la pauvreté. Le développement est un processus très complexe. Il dépend de facteurs endogènes, comme le poids de l'histoire, la bonne ou mauvaise gouvernance des pouvoirs nationaux et locaux. Mais aussi de facteurs exogènes, comme le changement climatique, les règles iniques du commerce mondial, les politiques des multinationales. Transférer des ressources du Nord vers le Sud. c'est fondamental, mais il faut aussi éliminer les subventions aux exportations américaines et européennes qui ruinent des millions de paysans pauvres, lutter contre les pratiques bancaires de pays comme la Suisse qui encouragent la fuite de capitaux et l'évasion fiscale. L'une des grandes forces des Objectifs du Millénaire est précisément de soulianer l'importance de cette coresponsabilité structurelle dans les problèmes de la pauvreté. Le programme appelle les pays industrialisés à s'engager pour davantage de cohérence entre leur coopération internationale et leur politique de développement.

M.E.

Bataille autour de l'aide à l'Est

En 2004, la Suisse accepte de verser 1 milliard de francs à l'Union européenne comme contribution à sa cohésion sociale et économique suite à son élargissement. C'est le prix à payer pour pouvoir conclure les Bilatérales II et sauver son secret bançaire. En novembre 2006, le peuple suisse vote en faveur de cette contribution de cohésion. Seul hic : son financement. Le Conseil fédéral a décidé de le mettre en partie sur le dos de l'aide aux pays de l'Est, qu'il a réduite en conséquence. Une injustice flagrante selon les œuvres d'entraide, qui ont toujours estimé que les revenus des Bilatérales suffiraient largement à couvrir leurs coûts. Les partis gouvernementaux leur ont donné raison et ont demandé une augmentation de l'aide à l'Est, à titre de compensation. Cette proposition sera débattue lors de la session de juin des Chambres fédérales. Elle devrait profiter des bons résultats enregistrés en 2006 par l'accord sur la fiscalité de l'épargne avec l'Union européenne. Les recettes, qui se sont élevées à 121 millions de francs, sont deux fois et demie plus élevées que prévu et excèdent le montant annuel de la contribution de cohésion (100 millions). Elles devraient encore s'accroître les années à venir. Une preuve supplémentaire de la justesse des analyses des œuvres d'entraide, qui se sont toujours heurtées aux sous-estimations de l'administration des finances.

Entre refuge et réserve

Le drame de l'exil

• • Sylvain Cariou-Charton s.j., Versailles Préfet du lycée Sainte Geneviève

Ils sont 17 900, entassés depuis dix ans sur deux petites collines, tout près de la ville de Byumba, district de Guicumbi, au nord du Rwanda. Ils, ce sont les réfugiés congolais rwandophones de la région du lac Kivu, à l'est du Congo, installés dans le camp de Gihembe, sous la protection du Haut commissariat aux réfugiés (HCR). Faisant partie du groupe ethnique proche (au sud Kivu, on les désigne comme des Banyamulenge), ces réfugiés sont considérés par les Tutsis du Rwanda comme des frères.

En 1996, suite à l'insécurité générale qui caractérisait la région durant la guerre au Congo, ils ont quitté leur région d'origine pour trouver refuge au Rwanda. Mis à part celles et ceux qui sont installés dans la région de Kigali, ils se trouvent en fait concentrés depuis cette époque dans deux camps de réfugiés : Kibuye, au bord du lac Kivu (environ 18000 personnes), et Gihembe. Un nouveau camp de 5000 personnes (Nyabiheke, à une heure de Byumba) a été ouvert en 2005 pour accueillir un nouvel afflux de réfugiés. L'ensemble représente 55000 personnes.

Elles vivent sous la responsabilité du HCR, qui assure les relations avec le gouvernement rwandais et les administrateurs du Minaloc (ministère des affaires locales), mais dont l'activité quotidienne consiste principalement à coordonner les interventions des ONG : Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), American Refugee Comitee (ARC), Save the Children et le Jesuit Refugee Service (JRS).

Le JRS a pour vocation de promouvoir l'éducation des jeunes réfugiés. Il développe à Gihembe plusieurs programmes caractéristiques des missions qu'il exerce en bien d'autres lieux du monde. D'abord, le fonctionnement et le suivi des écoles maternelle, primaire et secondaire ; ensuite, des activités de loisir (sport, club vidéo, etc.) autour de la salle polyvalente du camp qu'il a construite et qu'il gère ; s'ajoutent à cela des programmes de formation à des métiers générateurs de revenus pour plus de 210 personnes, ainsi que l'alphabétisation d'environ 270 adultes, essentiellement des femmes ; enfin, il convient de mentionner l'aide aux vulnérables et l'animation pastorale autour de la paroisse catholique créée dans le camp par le JRS.

Cette dimension de l'animation religieuse et pastorale a une grande importance ici. Elle contribue certainement à renouer avec une sociabilité qui passe par un besoin de se retrouver en communauté.

Plus de 55 000 Congolais ont trouvé refuge au Rwanda, dans des camps gérés par le HCR. Promiscuité, dépendance et désœuvrement sont leur lot. Une situation encore loin d'être résolue, au vu de la réalité géopolitique de la région des Grands Lacs. Reportage et analyse.

Dépendance et désœuvrement

Les autochtones n'ont pas manifesté d'hostilité particulière à l'arrivée des réfugiés, alors même que la population du camp équivaut en nombre à celle de la ville! Cependant, alors que le camp des réfugiés de Gihembe se voit de loin et se trouve à l'entrée de Byumba, les habitants de la ville ne s'y rendent jamais : il leur faudrait pour ce faire franchir une barrière mentale

La vie des réfugiés se caractérise ainsi par trois mots : promiscuité, dépendance et désœuvrement. Les espaces alloués par le gouvernement rwandais (27 ha) sont trop petits pour accueillir une telle foule. On a en moyenne 14 m² par personne, au lieu des 45 m² prévus par les normes internationales du HCR.1 Les maisons construites pour loger une famille pouvant compter jusqu'à 8 enfants font entre 35 et 50 m² et sont très proches les unes des autres.

Malgré les précautions sanitaires et le très bon entretien des infrastructures collectives (accès à l'eau, lavoirs, toilettes, décharges, etc.), il faut bien avouer que les habitants n'ont aucun confort et doivent gérer une convivialité forcée, contraire aux habitudes.

On peut imaginer les dégâts collatéraux ainsi provoqués : des enfants qui traînent à l'extérieur, s'amusant à des jeux très simples, des adultes (surtout des hommes) qui errent en discussions interminables, des femmes et des enfants qui ne cessent de parcourir la colline pour ramener de l'eau dans des bidons ou chercher du bois dans les alentours.

Pourtant, malgré cette promiscuité importante et une population qui souffre des caractéristiques principales de la pauvreté (manque d'éducation, illettrisme, violences multiples familiales ou conjugales, etc.), il semble que la situation soit globalement paisible. Les effets de régulation de la communauté, la présence discrète de la police rwandaise, le travail éducatif du HCR et des ONG aident beaucoup à contrôler les comportements individuels déviants. Il est étonnant que de telles conditions de vie ne provoquent pas d'émeutes!

La dépendance des réfugiés ensuite : elle est totale. Ceux-ci vivent sous la protection du HCR et sont complètement assistés : la nourriture est distribuée une fois par mois en ration, l'eau n'est accessible qu'à des heures définies, les habitants sont régulièrement approvisionnés en matériel de première nécessité: nattes, couvertures, etc. Le camp fournit même des commodités qui font parfois défaut dans la région d'origine des réfugiés. Ainsi, par exemple, le JRS scolarise gratuitement 4100 enfants du primaire et 880 du cycle secondaire, soutient par des bourses 216 élèves pensionnaires dans des écoles secondaires du pays et offre le service d'une école maternelle à 670 petits! Même si les locaux sont à l'image de ce qui est constructible dans un tel camp, l'enseignement a lieu grâce aux 168 professeurs embauchés pour la grande majorité parmi les réfugiés. Il n'est pas certain qu'un tel service serait rendu avec autant de facilités dans la région d'origine des réfugiés.

Mais la dépendance n'est pas uniquement liée aux conditions de vie quotidienne. Il faut mentionner un aspect plus délicat et non moins essentiel : le destin de ces personnes réfugiées ne leur appartient pas toujours. Les conditions

 ^{1 •} Elles prévoient une surface de 45 m² par personne: 30 m² pour l'habitat, auxquels s'ajoute l'espace partagé (écoles, sanitaires, sécurité, coupe-feux, administration, entrepôts, hall communautaire, marchés, routes,

d'un équilibre géopolitique dépassent largement les gens concernés.

Dernier aspect, qu'il convient de souligner particulièrement : le désœuvrement. Un réfugié ne peut pas vraiment travailler là où il se trouve. Mis à part quelques-uns qui travaillent pour les ONG (comme les enseignants des écoles du JRS), la majorité d'entre eux vivotent en revendant quelques aliments ou en rendant de menus services. Il y a quelque chose de tragique à voir descendre de la colline des femmes portant des dizaines de couvertures ou de nattes distribuées par le HCR durant le mois d'octobre... pour les revendre. Pourtant, au vu du froid régnant dans ce lieu battu par le vent, à une altitude de 2600 m, les réfugiées avaient longuement réclamé ce supplément de confort auprès des autorités ! Il y a là une liberté minimum qu'il convient de respecter, ces gens disposant d'une marge d'initiative déjà très réduite. De plus, il existe un réel besoin de pouvoir « transformer » cette richesse donnée en d'autres biens eux aussi nécessaires (vêtements, petites radios, etc.).

Insécurité des Grands Lacs

Cette réalité soulève des questions d'ordre géopolitique, qui concernent la région des Grands Lacs. La présence de ces populations ramène aux événements déclencheurs de leur migration : la guerre au Congo, particulièrement dans la région du Kivu, durant les années 1996-1999.

Suite aux exodes massifs des populations rwandaises vers le Congo, après le génocide de 1994, certains miliciens hutus interahamwe responsables des massacres ont trouvé refuge dans cet énorme flux. Il était en effet impossible de distinguer efficacement entre les réfugiés. Les massacres se sont donc perpétués dans le Kivu ou par infiltration au Rwanda, amenant le Rwanda et l'Ouganda à intervenir militairement via des groupes armés. Une situation de querre et d'insécurité s'est ainsi installée dans ce secteur frontalier.

Cette région du Kivu est en outre souvent perçue par les Rwandais comme une extension naturelle de leur territoire. La frontière imposée par la puissance coloniale entre le Congo et le Rwanda leur paraît artificielle et la communauté de langue d'une partie de la population de part et d'autre de la frontière renforce cette « solidarité » Les « frères »

> Réfugié dans un camp au Rwanda

de l'autre côté de la frontière se trouvent ainsi pris en étau. D'un côté, ils peuvent légitimement attendre de la puissance régionale rwandaise une aide en cas d'insécurité (pour ne pas dire de menaces physiques allant jusqu'au massacre systématique), mais ils peuvent aussi être percus par les Congolais non rwandophones comme des traîtres à leur patrie. des espions potentiels du Rwanda.

Une fois « accueillis » par le Rwanda sur son territoire, ces réfugiés posent un autre problème. Comme me le disait un habitant de Byumba : « Nous, le camp de Gihembe, nous ne le comprenons pas ; c'est de la haute politique ! » Cet homme a raison. Un camp de réfugiés, c'est aussi une question politique permanente

Pour commencer, 55000 personnes représentent une masse démographique importante, qui peut participer à l'équilibre ou au déséquilibre régional! Un camp de réfugiés : c'est aussi un réservoir humain. L'expression est affreuse, mais la réalité encore plus tragique et scandaleuse. Le HCR et les ONG savent qu'une bonne partie des hommes réfugiés dans ces camps sont des démobilisés.2 La démobilisation reste toutefois très relative...

L'insécurité qui se maintient au Kivu atteint donc aussi les réfugiés : les factions recrutent au sein des mêmes populations de part et d'autre de la frontière... et cela jusque dans les camps! Nous savons que des jeunes réfugiés sont périodiquement incités à rejoindre les milices de l'est du Congo. Les principaux responsables sont bien connus des instances internationales et l'inaction de la Mission des Nations Unis au Congo (MONUC), comme la difficulté de l'armée congolaise à rétablir l'ordre, ne cessent d'interroger.3 Il semble qu'on préfère éviter pour l'instant d'agir fermement. Mais qui est ce on ?

Dans le droit international, il appartient au gouvernement qui accueille des réfugiés de leur concéder une carte de réfugié qui permette de procéder à leur identification et de leur donner un certain statut. On pense, en particulier, au retour possible dans leur région d'origine : il faudra assurer le gouvernement qui les « récupère » que ceux qui franchissent la frontière sont bien des réfugiés de retour chez eux et non des migrants pacifiques - qui pourraient faire basculer un équilibre démographique ni des personnes disponibles à s'enrôler dans des factions rebelles existant sur place! Or, depuis dix ans, aucun document n'a été concédé aux réfugiés.

Enjeux géopolitiques

Lorsque l'on sait que le problème démographique est stratégique pour un pays comme le Rwanda,4 on peut se livrer à des interprétations et analyses géopolitiques. Il existe à l'est du Congo des factions politico-militaires qui défendent l'idée d'une autonomie ou d'une indépendance du Kivu. Officiellement, elles prétendent assurer la protection de la minorité rwandophone contre les résidus de milice interahamwe subsistant dans la région. Mais les enjeux écono-

^{2 •} Mais de quels groupes armés ? Il peut s'agir, par exemple, des factions militaires soutenues par le Rwanda ou l'Ouganda durant les guerres au Congo de 1996 et de 1999.

^{3 •} L'abstention d'action se fait en violation des résolutions du Conseil de sécurité, n°1565, du 21 octobre 2004, et n° 1649, du 21 décembre 2005. Cf. les communiqués de Human Rights Watch, dont celui du 1er février 2006, http://hrw.org/french/docs/2006/01/ 31/congo/.

^{4 •} Le Rwanda a une densité de population de l'ordre de 300 h./km². Une population qu'il faut nourrir alors que la sécurité alimentaire est encore précaire dans le pays, compte tenu de la faible productivité des terres et de leur érosion.

migues gravitant autour des richesses naturelles du Congo indiquent l'intérêt qu'il y a à disposer d'une influence. Les années 1996-2000 ont déjà montré combien les ambitions des puissances régionales avaient pu être voraces.5 En effet, le Kivu dispose d'atouts certains en terme de ressources naturelles, qui permettent à certains Etats moins richement dotés de compléter leurs budgets. Il a été démontré que l'Ouganda et le Rwanda ont durant cette période largement détourné les richesses du Kivu en diamant, or, coltan, tungstène, cassitérite, uranium, etc.

Au-delà des ambitions des nations proches, il serait naïf d'occulter que les grandes puissances économiques mondiales (à commencer par les pays occidentaux) regardent vers le Congo comme vers un Eldorado du fait de ses minerais stratégiques. Les réfugiés représentent une des données de cette équation régionale complexe. « Une donnée » qui pourrait faire oublier qu'il s'agit de personnes humaines, dont la dignité est atteinte.

En fait, ce qui se ioue au travers de tels événements, c'est la crédibilité de la protection juridique assurée par le HCR au nom de l'ONU. L'interaction entre les populations réfugiées et les stratégies de certains mouvements politiques est contraire à l'esprit de cette protection

En dépit de tous ces enjeux et difficultés, les habitants du camp de Gihembe ou du Rwanda veulent vivre, se réjouir, faire des projets et entreprendre. J'y ai rencontré de très belles personnalités,

généreuses et déjà à l'œuvre. Mais ce qui semble le plus injuste, c'est le difficile enjeu de la prise de conscience. Les enfants nés dans les camps de réfugiés ne connaissent que cette réalité! La bonne santé relative et les moyens d'existence octroyés font que, comme partout dans le monde, ils manifestent une fraîcheur du regard, un sens du jeu et une insouciance qui réjouissent les adultes. Mais ils sont aussi comme des poissons dans un aquarium! Connaissent-ils autre chose? Peuvent-ils comprendre ce qui se joue ici? J'ai le triste regret d'en douter, et cela malgré les efforts impressionnants de la communauté internationale. Certes, les programmes fonctionnent, l'action existe, l'éducation est maintenue, mais les ambiguïtés demeurent. Et les préoccupations versatiles des opinions publiques peuvent rapidement rejeter dans l'oubli ces populations, les rendant encore plus vulnérables aux calculs politiques les plus sordides.

Moïse

Un jour, alors que je rentrais à pied du camp, au milieu de tant de gamins jamais lassés de s'approcher du Muzugu (le Blanc), un petit m'a crié : « Racontemoi Moïse! » Je me suis arrêté, je lui ai demandé un bâton, et je lui ai raconté : le peuple opprimé, l'appel de Moïse au buisson ardent, la peur des gens de quitter l'Egypte, la traversée de la mer, le rocher frappé d'où a coulé l'eau de l'apaisement, la manne tombée du ciel et la terre promise que leur désignait le Seigneur libérateur. Dieu seul sait ce qu'il a entendu de ce récit qui m'a traversé et que nous partagions alors que tout nous sépare. Mais peut-être que s'exprimait là un peu de ce que nous appelons la fraternité?

S. C.-Ch.

^{5 •} Les enjeux économiques de la guerre au Congo font l'objet de plusieurs études. Citons le rapport de l'ONU : Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Ressources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of Congo, 12 avril 2001, http://www.un.org/News/ dh/latest/drcongo.htm.

Fucharistie

Exhortation apostolique post-synodale du pape Benoît XVI, 22 février 2007

« Qu'est-ce que l'homme désire avec plus de force que la Vérité? », se demande saint Augustin. Benoît XVI poursuit: « Jésus-Christ est la Vérité faite Personne, qui attire le monde à soi. Jésus est l'étoile polaire de la liberté bumaine... Avec Lui, la liberté se retrouve. Dans le sacrement de l'Eucharistie, Jésus nous montre en particulier la vérité de l'amour... C'est justement parce que le Christ s'est fait pour nous nourriture de la Vérité que l'Eglise s'adresse à l'homme, l'invitant à accueillir librement le don de Dieu.» Amour, vérité, liberté... Un langage qui devrait nous parler! Mais le lecteur moderne est pressé et méfiant (à juste titre ?) envers l'Eglise qui n'a pas toujours été la championne de la défense de la liberté. Voyons donc ce qui est dit sur les questions difficiles, les questions qui fâchent, celles où l'Eglise est en débat avec le monde moderne.

Au sacrement de l'amour - et de la miséricorde - va-t-on enfin accueillir ceux et celles qui ont connu dans leur vie un échec souvent douloureux et qui ont contracté une nouvelle union? C'est un non ferme et résolu. « Le Synode a confirmé la pratique de l'Eglise, fondée sur la sainte Ecriture (cf. Mc 10,2-12), de ne pas admettre aux sacrements les divorcés remariés, parce que leur état et leur condition de vie contredisent objectivement l'union d'amour entre le Christ et l'Eglise, qui est signifiée et mise en œuvre dans l'Eucharistie.» Contradiction objective! J'ai de la peine (et je ne suis certainement pas le seul) à comprendre ce langage. Un théologien a remarqué naguère que le juridisme est le péché originel de l'Eglise catholique romaine. Hélas, ça se confirme... et beaucoup de catholiques en souffrent.

On n'attendait pas d'avancée décisive sur la difficile question de l'hospitalité eucharistique. La position romaine traditionnelle est fortement réaffirmée, même

si on reconnaît que cela constitue une réelle souffrance. « Nous considérons que la communion eucharistique et la communion ecclésiale sont si intimement liées que cela rend généralement impossible, pour les chrétiens non-catholiques, d'accéder à l'une sans jouir de l'autre. » Des exceptions sont admises, mais très limitées (§56). Oublié le langage de l'ouverture qui avait été celui du Synode suisse (1972-75). Il faut souhaiter que nos évêques sachent défendre fermement les pratiques œcuméniques de tant de nos paroisses, qui ont une légitimité indiscutable, et ne pas désespérer les foyers mixtes dont on bénit le mariage et à qui l'on interdirait ensuite de communier ensemble!

En lien avec l'Eucharistie, la question du célibat sacerdotal : malgré la pénurie de prêtres, dramatique dans certaines régions, notamment en Europe, Benoît XVI « en confirme le caractère obligatoire pour la tradition latine » (§25). Des nombreuses demandes, de la part de certains évêques notamment, en faveur de l'ordination d'hommes mariés (les bien nommés viri probati) il n'est même pas question! Le célibat, est-il redit, est « une conformation particulière au style de vie du Christ lui-même » et les familles sont invitées à « avoir le courage de proposer aux jeunes la radicalité de la vie à la suite du Christ ». On ne peut qu'être d'accord, mais en rappelant que d'autres chrétiens, ni prêtres ni célibataires, vivent aussi cette radicalité.

Venons-en à la théologie de l'exhortation - c'est finalement ce qui est l'essentiel! Des affirmations sont répétées avec insistance : « L'eucharistie est le mystère de foi par excellence. - La foi de l'Eglise est essentiellement eucharistique. - Suscitée par l'annonce de la Parole de Dieu, la foi est nourrie et elle grandit par la rencontre de grâce avec le Seigneur ressuscité qui se réalise dans les sacrements. - La foi s'exprime dans le rite et le rite renforce la foi.»

Aucun chrétien ne peut mettre en doute l'importance de l'Eucharistie, dont la célébration remonte aux origines : « Voici ce que moi j'ai reçu du Seigneur, et ce que je vous ai transmis...», rappelle l'apôtre Paul (1 Co 11). L'annonce de la Parole a précédé. Mais son importance par rapport au rite, aux sacrements, semble minimisée dans l'exbortation. Ainsi, l'expression « Forme eucharistique de la vie chrétienne », qui revient à plusieurs reprises pour résumer toute la vie chrétienne, ne semble pas très beureuse.

La Constitution sur la liturgie de Vatican II a permis le renouveau actuel. Après les débats récents concernant la messe en latin de saint Pie V, on pouvait craindre un retour en arrière. Heureusement, il n'en est rien. Très clairement. notre texte affirme que cette réforme a été positive. « Le concile Vatican II avait opportunément voulu un développement particulier de la participation active, pleine et fructueuse du peuple de Dieu tout entier à la célébration eucharistique. Le renouveau mis en œuvre au cours de ces années a bien certainement favorisé des progrès notables! » Demeure encore pleinement valable la Constitution conciliaire qui exbortait les fidèles à ne pas assister à la liturgie eucharistique comme des spectateurs étrangers et muets, mais à participer de façon consciente, pieuse et active à l'action sacrée (§52). Cette approbation étant clairement exprimée, elle est néanmoins assortie d'avertissements répétés : il faut suivre les normes prescrites!

La réforme liturgique a remis à l'honneur une donnée fondamentale de la messe, qui avait été totalement oubliée après le concile de Trente : l'importance de l'assemblée. La messe n'est pas d'abord une démarche de piété individuelle, c'est l'action de grâce du peuple de Dieu, comme l'indique d'ailleurs l'origine du mot liturgie (du grec laos : peuple et urgie : action). Sur ce point, la théologie et le vocabulaire développés dans l'exbortation restent très en retrait. Ainsi, la recommandation adressée aux prêtres pour « la célébration quotidienne de la messe, même sans la participation des fidèles... qui correspond avant tout à la valeur objectivement infinie de chaque célébration eucharistique » ne manque pas d'étonner ; de même que l'insistance à recommander l'adoration du saint Sacrement, pratique vénérable et source de progrès spirituel, mais dont l'importance avait grandi abusivement dans les siècles passés au détriment de la célébration elle-même.

Dans la troisième partie de l'exhortation, l'importance du dimanche et les implications sociales de l'Eucharistie sont beureusement rappelées, ainsi qu'un appel à un changement de mentalité pour la sanctification du monde et la sauvegarde de la création.

L'exhortation a été mal accueillie pour les raisons que j'ai rappelées. Son langage n'est pas très facile. Il n'est pas inutile de la relire pour en découvrir les aspects positifs.

> Edmond Gschwend Prêtre, Genève

« Chemins de Vie » retraites ignatiennes

Qui nous fera voir le bonheur ? ps 4,1 du 8 juillet (19h) au 14 juillet (9h) Centre Saint Hugues, F-38330 Biviers

C'est moi, n'ayez pas peur mt 14,27 du 12 août (18h) au 18 août (9h) N.-D. de la Route, 1752 Villars-sur-Glâne

Animation: L. Christiaens s.j. + équipe Tél. + fax :++4122 731 28 09

Pourquoi j'ai osé communier à la Sainte Cène

Chaque année, du 18 au 25 janvier, les chrétiens de toutes confessions célèbrent la Semaine de l'Unité, marquée à bien des endroits par des célébrations communes. Il arrive que des paroissiens catholiaues soient choaués de voir un de leurs prêtres communier à la Sainte Cène protestante : « Mais, Monsieur l'abbé, ne savezvous donc pas que ce n'est pas la même chose? » Je leur ai répondu sur le ton de la plaisanterie : « Quand, un jour de fête, je vais "manger debors", je ne m'attends pas à trouver dans mon assiette la même chose que je mange tous les jours chez moi. » Mais trêve de plaisanterie. Effectivement, la Cène et la Messe, ce n'est pas la même chose.

Récemment, je me suis trouvé dans un milieu très disparate et on m'a présenté comme prêtre catholique. Un de mes voisins de table m'a dit : « Pour moi, il n'y a pas de différence. Qu'on soit protestant, catholique ou musulman, c'est tout la même chose. On a tous le même Bon Dieu.» Je lui ai répondu : « Vous voulez donc priver les gens de leur identité ? Vous voulez effacer d'un revers de main des siècles d'histoire ? Nous empêcher d'être nous-mêmes?»

Affirmer que le culte et la messe, c'est la même chose, c'est faire affront à nos frères réformés, c'est vider le mouvement de la Réforme de son sens. N'oublions pas que la conception catholique de l'Eucharistie constituait un point d'achoppement majeur pour les Réformateurs. Ils accusaient les catholiques d'idolâtrie. Alors, prétendre qu'ils font maintenant la même chose serait les accuser de trahir tout l'esprit de la Réforme, de renier jusqu'à leur raison d'être.

En quoi consiste la différence ? En théologie catholique, dans l'Eucharistie, le Christ est réellement présent sous les apparences du pain et du vin. On parle de

« transsubstantiation ». Le pain et le vin deviennent vraiment corps et sang du Christ. En théologie réformée, il y a différentes approches de ce mystère. La position des pasteurs que je fréquente est : « Le Christ est réellement présent dans la communauté rassemblée en son nom. Il l'a lui-même promis : "Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis présent au milieu d'eux." Le pain que nous partageons nous fait communier à cette présence du Christ dans la communauté.»

Le Christ n'est donc pas présent dans le pain et le vin, mais dans la communauté. Cependant, c'est une présence bien réelle! (Ça serait quoi, une « présence irréelle » ou une « présence virtuelle » ? Ou bien il est présent, et c'est réel, ou bien il ne l'est pas!)

En participant à ce culte auquel j'ai fait allusion plus haut, j'ai comme ressenti presque sensiblement cette présence du Christ grâce à la ferveur des fidèles, à leur participation chaleureuse, à leur accueil combien fraternel qu'ils m'ont réservé. Dans mon cœur, j'ai compris : « Oui, vraiment, il se passe quelque chose. Le Christ est là, réellement présent! » Et c'est à ce Christ réellement présent que j'ai communié, en acceptant le pain, puis la coupe, que le pasteur m'a fraternellement tendus.

Je ne communierais pas par contre chez des intégristes. Pourquoi? Avez-vous déjà eu en mains un pampblet de ces groupements schismatiques d'Ecône? C'est animé de baine, rempli de calomnies contre l'Eglise catholique, le pape et le concile Vatican II. Ils disent : « Plutôt manquer la messe un dimanche que d'assister à une messe célébrée par un prêtre conciliaire »! Là où il y a de la baine, le Christ ne peut pas être présent. Or nous chantons: « Ubi caritas et amor, Deus ibi est. » Là où sont amour et charité. Dieu est présent. Donc, même s'ils accomplissent les rites liturgiques en bonne et due forme, sans omettre aucun signe de croix, sans changer aucune parole du rituel de saint Pie V, sans louper aucune génuflexion... tant qu'ils le font avec la baine au cœur, le Christ ne peut pas être présent.

Je comprends les réticences de Rome. Peut-être justement à cause de tels groupements qui gardent la baine au cœur.

Au XVI^e siècle aussi, au moment de la Réforme, il y a eu beaucoup de baine. Et par endroits, cette baine (ou mésentente) a perduré jusqu'au début du XXº siècle. Dans un tel contexte, les responsables des Eglises ont eu raison d'interdire à leurs fidèles de communier les uns chez les autres, puisque, au sens étymologique du mot, il n'y avait pas de « communion » entre eux. Mais, grâce au mouvement œcuménique, cet état d'esprit a changé. La haine a disparu. On se parle, on cherche à se comprendre tout en respectant nos différences, on s'efforce de cheminer ensemble. Sur ce chemin, on a besoin d'un « viatique ». On communie à une même espérance.

Ce travail doit se faire à la base, dans le peuple de Dieu! Ce n'est jamais l'autorité qui prend une initiative. Elle se contentera un jour de ratifier ce qui se vit à la base. Dans les bureaux de la curie romaine, on est obligé d'utiliser un langage à portée universelle qui en reste à des généralités et ne peut pas tenir compte de toutes les particularités locales de par le monde. On se base sur la tradition des générations précédentes, et si ces traditions se sont constituées dans un climat de mésentente, on se transmet les conclusions de génération en génération, même si le climat a changé.

C'est précisément le rôle des évêques, responsables des Eglises locales, de cheminer avec leur peuple, de sentir ses besoins, ses aspirations et d'y apporter des éclaircissements et des réponses. Or les évêques suisses, en 1972 déjà, ont convoqué un synode qui a abordé le problème de l'œcuménisme et particulièrement de l'hospitalité eucharistique. Il en est resté à une formulation encore très prudente, mais tout de même libératrice, qu'on peut résumer ainsi : « La décision de communier ou non dans une autre communauté ecclésiale que la sienne est une affaire de conscience. L'Eglise catholique n'invite pas les fidèles d'autres confessions à venir communier chez elle, mais si, en conscience, ils viennent demander la communion, on n'a pas le droit de la leur refuser. Et si un catholique, en conscience, recoit la Cène dans une communauté d'une autre confession, cette démarche ne peut être considérée comme une rupture avec son Eglise. »

L'assembée diocésaire AD 2000, dans son document n°5, Pour une Eglise qui persévère dans l'œcuménisme, se contente de se référer au texte du Synode 72, assorti d'une « note » prudente de l'évêque.

Et qu'en dit Rome ? En relisant l'encyclique de Jean Paul Il Ecclesia de Eucharistia, je suis tombé sur le §46 qui m'a paru comme un rayon de soleil libérateur : « C'est un motif de joie que les ministres catholiques puissent, en des cas particuliers déterminés, administrer les sacrements de l'Eucharistie, de la Pénitence et de l'Onction des malades, à d'autres chrétiens qui ne sont pas en pleine communion avec l'Eglise catholique, mais qui désirent ardemment les recevoir, qui les demandent librement et qui partagent la foi que l'Eglise catholique confesse dans ces sacrements. Réciproquement, dans des cas déterminés et pour des circonstances particulières, les catholiques peuvent aussi recourir pour ces mêmes sacrements, aux ministres des Eglises dans lesquelles ils sont valides.» Dommage qu'après avoir ouvert une fenêtre pour laisser entrer un rayon de joie et d'espérance, on ne sait quelle peur irraisonnée oblige ensuite l'auteur à refermer les volets.

En conclusion, contentons-nous de ce qu'a dit notre évêque Mgr Genoud à AD 2000, à propos de l'hospitalité eucharistique : « C'est par d'autres chemins qu'il faut progresser ensemble dans la recherche de la pleine communion, à la fois ecclésiale et eucharistique.» Et continuons à porter dans notre prière cette intention du Christ : « Oue tous soient UN afin que le monde croie.»

> Xavier Lingg Prêtre, Genève

Une modernité singulière

Edvard Munch

• • • Geneviève Neveian. Paris Historienne de l'art

Edvard Munch. Signes de l'art moderne, jusqu'au 15 juillet à la Fondation Beveler, Bâle.

L'exposition est importante pour réunir 130 peintures et 80 dessins et gravures dont les prêts ont été effectués auprès d'une cinquantaine d'institutions. La Fondation Beveler accomplit là un record dont elle est coutumière. La rétrospective du peintre Edvard Munch constitue à cet égard la plus importante exposition consacrée à l'artiste depuis sa disparition en 1944, digne en cela de l'anniversaire de la Fondation Beveler qui fête ses 10 ans d'une existence dont la programmation aura toujours été à la mesure de son fondateur. le marchand et collectionneur Ernst Beyeler.

Le Cri, volé en 2004, puis restitué deux ans plus tard, voue à une éternelle célébrité le peintre norvégien né en 1863 à Lyten. Absente de l'exposition, si l'on excepte sa version lithographiée, cette icône emblématique de l'art d'Edvard Munch synthétise les raisons de l'importance et de la notoriété de l'artiste, qui tiennent à son expressionnisme émouvant et profondément moderne.

Ecorché vif de l'histoire de l'art, Edvard Munch porte en lui les germes d'un engouement qui aime à se cristalliser sur des figures tragiques de l'art et de la vie. Il est à ce titre une sorte de peintre maudit de l'existence, autour de laquelle la mort n'a cessé de roder, atteignant ses proches et le condamnant très tôt à l'apprentissage de la solitude.

Jeune, la mort se montre à lui sous son allure maladive. Sa mère meurt de tuberculose alors qu'il est âgé de cinq ans. Neuf ans plus tard, sa sœur aînée disparaît, livrant son père, médecin militaire profondément religieux, à une grave dépression. Enfin. son frère aîné meurt quelque temps après son mariage. La mort hante son œuvre après avoir hanté son enfance. Elle lui inspire le thème de la « chambre mortuaire » et en 1885 L'Enfant malade, dont la tonalité dramatique annonce la psychologie morbide de l'artiste. Elle arbore tous les visages de l'angoisse, du cri, de l'effroi à la mélancolie. ces sentiments qui donnèrent leur titre à pléthore d'œuvres tout au long de sa carrière. Les thèmes tragiques ne cesseront d'escorter son existence lorsque celle-ci traversera les ruptures sentimentales. l'alcoolisme et la dépression nerveuse en 1908.

Selon Ulf Küster, commissaire de l'exposition, le contexte littéraire joue un rôle essentiel dans cette peinture des sentiments. Edvard Munch a peut-être éprouvé plus d'empathie en effet pour les écrivains que pour les artistes euxmêmes.

Dès 1880, il entre en relation avec un cercle d'anarchistes radicaux et en particulier avec l'écrivain Hans Jaeger. « Il me fallait chercher une expression pour ce qui agitait mon esprit - à cela contribuèrent mes relations avec Jaeger -(peindre sa propre vie). »

Dramaturgie

Son installation à Berlin marque la période la plus importante de sa carrière. La cité compte plusieurs cercles littéraires auxquels appartient August Strindberg, que Munch rencontre en 1893. Le dramaturge suédois avait concu le projet extravagant de gagner sa vie comme artiste peintre, carrière à laquelle il s'est d'ailleurs dédié avec beaucoup de conviction et d'intensité.

Bien que les ambitions artistiques de l'écrivain aient pu concourir aux affinités électives qui le lièrent étroitement à Munch, ses paysages semi-figuratifs n'entretiennent quère de lien avec l'art de Munch. Les filiations se situent plus volontiers du côté de la littérature.

En 1896, le peintre rejoint l'écrivain à Paris, où ce dernier consacre plusieurs articles à ses expositions parisiennes. Dans l'intention, pense-t-il, d'en percer le sens, il rédige même des poèmes inspirés par les tableaux les plus intenses de Munch. Quelle qu'ait pu être la clairvoyance de ses analyses plastiques, nul ne connaissait Munch aussi profondément sans doute que Strindberg.

Au moment de leur rencontre à Berlin. l'artiste expose ce qui composera son fameux cycle La Frise de la vie, ce « poème sur la vie, l'amour, la mort ». Si les influences conjuguées du symbolisme et de Gauguin sont perceptibles, les thèmes ont plus de proximité avec le théâtre de Strindberg. Dans La Danse de mort, qui fit grande impression en France, le dramaturge donne naissance à un théâtre de la cruauté qui ouvre les profondeurs abvssales de la psyché humaine. Munch partage sa vision négative de la femme, objet de répulsion autant que d'attraction du reste. Dans La Revue blanche, Strindberg définit Munch comme « le peintre ésotérique de l'amour, de la jalousie, de la mort et de la tristesse ». Cette iconographie comporte ce thème typiquement « fin de siècle » de la femme fatale, séductrice et dangereuse, menace de l'intégrité de l'homme à laquelle renvoie Vampire. Plus largement, La Danse de la vie de Munch illustre cette conception foncièrement pessimiste de la destinée humaine, qui trouve une sorte d'équivalent littéraire dans l'œuvre du dramaturge.

L'un et l'autre furent des pionniers de l'expressionnisme. La modernité de Munch tient à ses thèmes, dans la mouvance du développement de la psychanalyse et même de la psychiatrie. Cette

« L'Enfant malade » (1896), Göteborgs Konstmuseum

iconographie constitue une part de son expressionnisme, dont l'autre versant résulte de son esthétique profondément novatrice et surtout singulière, même en regard des avant-gardes contemporaines

Edvard Munch a près de 20 ans lorsqu'il peint L'Enfant malade. Le sujet, dans la lignée du naturalisme, est dépassé par un traitement quasi abstrait de la surface. Transmettre des sentiments tragiques exigeait une redéfinition des moyens d'expression. « Cette œuvre, je l'ai peinte et repeinte maintes fois... J'ai gratté... j'ai essayé encore et toujours de trouver l'impression première, la peau transparente (blême sur la toile) la bouche... les mains tremblantes... » Cette première version d'un thème obsessionnel provoqua au Salon d'Automne à Paris (1896), une tempête de protestations unique dans l'histoire de la Norvège.

Munch continua de pratiquer cette sorte de dissolution de la forme finie, exposant plus tard ses peintures à la pluie et à la neige, procédant ainsi à une rupture par rapport aux techniques traditionnelles.

Une exposition complète

L'exposition baloise a le mérite de documenter et d'illustrer l'ensemble de son œuvre, souvent occulté par la face la plus autobiographique et la plus sombre de sa production.

La Fondation s'attache en effet à ses débuts, à l'atmosphère naturaliste et aux nombreux voyages de l'artiste en Italie et en France. Paris eut un effet stimulant, chargeant ses œuvres du début du XXº siècle de couleurs vives. A partir de cette date, des coloris éclatants et vibrants envahissent ses pavsages. comme La Promenade des Anglais exécuté à Nice en 1891. Il traita à plusieurs reprises le thème des femmes sur l'embarcadère. La sérénité, la transparence des couleurs et le charme féminin laissent entrevoir un Munch apaisé. Ses œuvres les plus violentes et les plus sombres ne doivent donc pas nous faire oublier ces éclats de lumière dont était aussi capable l'auteur du Cri.

Peintes plus tardivement, entre 1925 et 1935, Femmes sur le pont, Jalousie et Cendre I baignent encore dans ces couleurs étincelantes qui prouvent que l'artiste était aussi capable de peindre dans l'allégresse. « La musique divisait les couleurs - j'eus une impression de joie. » Affleure une veine juvénile inattendue de la part d'un peintre âgé de plus de 60 ans. Cet emploi de la couleur ne fut peut-être pas sans influence sur les fauves, ainsi que le suggérait l'un de ses premiers biographes Christian Krohg, qui le considérait comme « le père du matissisme ».

Par son ampleur, l'exposition Edvard Munch, signes de la modernité rend compte du caractère exceptionnel de l'œuvre de cet artiste dans l'histoire des avant-gardes, par son humanisme allié à la modernité de son esthétique. Que l'ambiance soit nocturne ou les tonalités plus chaudes, que le langage soit descriptif ou qu'il se brouille, Munch ne renonce jamais aux questionnements les plus profonds de l'existence. D'où sans doute la pérennité de son œuvre qui influença l'ensemble de l'Europe, des expressionnistes allemands à Mondrian, pionnier de l'abstraction.

G. N.

Racine le tragique

• • • Gérard Joulié, Epalinges

« Tout de l'honnête homme et rien du poète », dira Saint-Simon du Racine de la fin. Et en effet rien de moins romanesque que la vie de Jean Racine au sens où nous entendons ce mot, c'est-à-dire chargée d'événements et d'incidents. Sa vie fut parfaitement conforme à celle des hommes de son siècle et de sa classe qui, après s'être éloignés, non de la croyance, mais de la pratique religieuse, y reviennent raisonnablement sur le tard au moment où ils s'apprêtent à comparaître devant leur créateur et leur juge.

Orphelin de sa mère à deux ans, de son père, un an plus tard, il est recueilli par sa marraine qui l'introduit à Port-Royal où l'une de ses tantes est religieuse sous le nom d'Agnès de Sainte-Thècle, plus tard prieure et enfin abbesse du monastère dans les années d'infortune. De cette enfance et de cette adolescence du poète, dont nous ne savons presque rien, un fait se détache : son appartenance à Port-Royal et la formation intellectuelle et morale qu'il y recut. Cette enfance. Racine lui-même l'a résumée dans un vers d'Athalie : « Comme eux vous fûtes pauvre et comme eux orphelin. »

L'événement capital de sa vie fut sa rupture avec Port-Royal, lorsque, tenté par une carrière littéraire, il se mettra à écrire pour le théâtre. Célèbre rapidement de son vivant, il cessera brusquement d'écrire alors qu'il est au faîte de son succès et qu'il a à peine 39 ans ; il reviendra au théâtre vingt ans après avec deux pièces, dont l'une au moins est un chef-d'œuvre. Il s'est entre-temps réconcilié avec Port-Royal et demandera à être enterré auprès de la fosse de Monsieur Hamon,1 qu'il avait eu pour maître aux Petites écoles, au cimetière de Port-Royal des Champs, l'abbave qui pendant toute sa vie avait été l'un des principaux centres de résistance intellectuelle aux pouvoirs de l'Eglise et de l'Etat.

Après avoir renoncé au théâtre, il reprendra les habitudes pieuses de son enfance et se montrera un chrétien appliqué, d'un rigorisme moral qui ne fait aucune part aux curiosités et aux querelles théologiques, soucieux d'effacer l'homme de théâtre sous l'honnête homme, allant jusqu'à interdire à ses enfants de lire ses pièces (trois de ses filles seront religieuses et ses deux fils demeureront célibataires), et cette conduite surveillée et exacte porte peut-être aussi la marque de Port-Royal.

Sous le signe de la raison

Nicole,² à la suite des Pères de l'Eglise et en conformité d'ailleurs avec ce que pensait l'Eglise du XVII^e siècle, disait du théâtre : « Ce n'est que haine, concupiscence, vengeance, colère, folie, meurtre, dérèglement de la chair et de l'esprit. Les faiseurs de pièces sont des empoi-

^{1 •} M. Hamon, dit-on, trottinait à dos d'âne au tour de Port-Royal pour aller soulager les malheureux, lisant les saintes Ecritures sur le cou de sa bête.

^{2 •} Moraliste français, enseignant aux Petites écoles de Port-Royal, auteur des Essais de la morale. (n.d.l.r.)

sonneurs d'âmes. Plus ils ont soin de couvrir d'un voile d'honnêteté les passions criminelles qu'ils décrivent, plus ils les rendent dangereuses et capables de surprendre et de corrompre les âmes simples et innocentes. »

Simples et innocentes, nos âmes ne le sont pas, et Racine était-il bien sincère quand, en réponse à Nicole, il disait : « Les passions n'y sont présentées aux yeux que pour montrer tout le désordre dont elles sont cause; et le vice y est peint partout avec des couleurs qui en font connaître et hair la difformité » ? Je crois plutôt que nous assistons à des tragédies non pas pour y purger nos passions ni en haïr la difformité, mais pour y être émus et y trembler, ou bien dans le désir de retrouver notre royauté perdue sous le calcul, l'intérêt et d'inavouables lâchetés. Nous évoluons dans une impureté perpétuelle dont nous ne sortons qu'en vivant par la pensée la vie brûlante des personnages de tragédie. La tragédie libère et sacre la part de souLe monde réel où nous vivons n'est pas tragique. Il peut être horrible, grotesque, malheureux, immonde, mais il ne connaît pas la pureté étouffante de la tragédie. faite d'une coupure radicale avec l'attitude de la vie ordinaire et laborieuse. Dans un monde athée et sécularisé comme le nôtre, le subversif se réfugie dans les forêts vierges de l'inconscient, vite défrichées d'ailleurs et qui en ellesmêmes ne sont pas plus poétiques que le tarmac d'un aéroport. Cherchant dans l'irrationnel les geysers de la poésie, les surréalistes, par exemple, n'ont abouti qu'à de l'informe et du biscornu, alors que Racine, fondant son art sur la raison, la nature et la vraisemblance, a écrit le théâtre de la foudre et de la nuit. Et lorsqu'il reproche à Corneille, à qui il emprunte le moule et le monde de la tragédie classique, son goût de l'extraordinaire et de l'extravagant, sa critique n'est pas seulement celle d'un dramaturge épris de simplicité. C'est celle d'un écrivain qui met son œuvre tout entière, avec ses audaces, sous le signe de la raison. Racine a réussi ce miracle de faire par-

veraineté et de sauvagerie qui est en nous

et que la culture et la domestication par

la civilisation nous empêchent d'exprimer.

Aussi n'est-ce point un hasard si les hé-

ros tragiques sont des rois et des reines.

Le sens de l'arbitraire et de l'absurde, le goût du hasard, du doute et de la démesure n'appartiennent pas à son génie. Et c'est justement cette rigueur rationnelle et morale qui le définit comme un classique. C'est parce qu'il est un homme moral et chrétien, élevé à Port-Royal, qu'il a pu renouveler la tragédie grecque et voir en elle comme une pré-

peut se passer.

ler raisonnablement la folie et les passions, c'est-à-dire qu'aucun mot ne doit être plus grand que la chose qu'il désigne. La raison fournit à la tragédie cette vérité morale dont, à ses yeux, elle ne

Racine lisant ses œuvres à Louis XIV



figuration de la religion chrétienne, et transposer sur le mode antique la tragédie du chrétien.

Même appuyé sur la tradition, Racine s'écarte des sujets déraisonnables. Andromague échappe au malheur car elle n'a point de part au drame passionnel et criminel qui autour d'elle fait rage. Titus et Bérénice sacrifient raisonnablement leur amour à la raison d'Etat. Les protagonistes de Baiazet se sont voués à la mort en se livrant à leurs passions, tandis que la noblesse de Xipharés et de Monime dans Mithridate les rend dignes de leur salut. Rien donc de plus raisonnable et de plus moral que la tragédie. « Quand je ne devrais à Euripide, écrit Racine, que la seule idée du caractère de Phèdre, je pourrais dire que je lui dois peut-être ce que j'ai mis de plus raisonnable au théâtre. » Et dans la préface d'Iphigénie, il dit encore : « J'ai reconnu avec plaisir, par l'effet qu'a produit sur notre théâtre tout ce que j'ai imité d'Homère ou d'Euripide, que le bon sens et la raison étaient les mêmes dans tous les siècles »

Vidés de leur humanité

Si Racine écrit les tragédies qu'il a écrites, c'est parce qu'il a été élevé à Port-Royal et que la théologie janséniste de la grâce et de la prédestination est une philosophie tragique qui transpose dans le monde et sur le mode chrétiens la fatalité antique.

La tragédie racinienne n'excite que deux sentiments : la terreur et la pitié, et rien n'y vient détendre ces deux ressorts. Tout y respire l'effroi et la majesté. Aucun sourire ne vient éclairer un visage. Tous sont tendus, tous sont presque interchangeables quant à l'expression, car le héros tragique est vidé de son humanité. Il perd toute individualité. C'est un condamné à mort qui parle avec une voix d'outre-tombe, un homme qui a tourné le dos à la vie. dont la vie riante s'est détournée. Il s'apprête à expirer. Il expie en expirant. Ce qui le rendait humain, ce qui le distinguait d'autrui et le particularisait s'est estompé. Il a perdu ses couleurs.

« N'allons pas plus avant, dit Phèdre. Demeurons, chère Oénone, Je ne me soutiens plus. Ma force m'abandonne. » Aucune espérance, aucun soulagement ne viendront calmer ce cœur. Nous sommes placés devant la fatalité énigmatique d'un interdit et bouleversés par cette déploration et ce gémissement qui ne parviennent pas à s'éteindre.

Un seul ton, un seul son, monotone, uniforme, monochrome, L'homme divers et ondoyant de la comédie, l'homme multiple de la vie quotidienne a quitté la scène. Le héros tragique est figé dans la terreur, il ne rend plus qu'un seul son, toujours le même. Dans le long, le lent récitatif racinien, pas un mot n'est plus haut que l'autre. Le héros, absent de lui-même, parle comme un somnambule. L'inflexion de la voix est laissée au confident en qui subsiste un reste d'humanité, c'est-àdire de lâcheté. Le confident s'efforce de croire à des issues de secours possibles. Mais le héros tragique, lui, se sait condamné, se sait jugé. Il vient regarder une dernière fois le soleil, regarder la mort dans les veux sans lunettes de soleil. Shakespeare, qui a peint l'agonie de la féodalité, a introduit le comique pour détendre le spectateur et lui permettre de respirer. On rit dans Hamlet, qui n'est pas une pure tragédie. On rit des bouffonneries du prince du Danemark, qui est d'ailleurs trop intelligent pour un pur héros de tragédie. C'est l'ancêtre de nos intellectuels bourgeois. L'intelligence est anti-tragique.

Mais le public qui allait écouter les tragédies de Racine était intelligent pour

deux. Il avait été entendre le matin Bossuet, Bourdaloue ou Massillon prêcher devant le roi les vérités éternelles et effroyables du salut. Il avait été dressé à se contenir, et Racine le soir lui délivrait un second sermon

Absolutiste

Georges Forestier. Jean Racine. Gallimard, Paris 2006, 942 p. Le choix et le compromis sont la règle du monde. Qui refuse le compromis doit sortir du monde. Les gens de Port-Royal ont quitté le monde, les héroïnes de Racine également. Le refus du compromis et l'impossibilité de choisir sont la loi de la tragédie. Pour le monde, il n'y a pas de mal absolu, il n'y a que du relatif, du plus ou moins, mais pour le personnage tragique, comme pour le chrétien qui est un personnage tragique, c'est tout ou rien, et le mal est forcément absolu. Si Phèdre descend du soleil aux yeux duquel elle a honte d'apparaître, qu'en sera-t-il de Racine qui lui descend du Dieu d'Abraham et de saint Augustin?

Racine s'est longtemps demandé si les dieux étaient bons ou méchants. Homère avait dit qu'ils étaient tantôt l'un, tantôt l'autre. C'était là une réponse que le philosophe qu'était Platon ne pouvait pas entendre, aussi chassa-t-il Homère de sa République. Dans Iphigénie et surtout dans Phèdre. Racine est forcé de reconnaître la méchanceté des dieux qui exigent le sacrifice de l'Innocent. Le chrétien Racine, ayant poussé la philosophie tragique jusqu'à son paroxysme, n'avait d'autre issue que dans le silence.

Dans chacune de ses œuvres. Racine a tendu toute son énergie pour y remplir le dessein total de son esprit et le besoin total de son âme, et d'œuvre en œuvre, il a poussé cette tension plus loin. Chez lui, rien de facile ni de lâche, aucune désinvolture, pas trace de ce laisser-aller qui caractérise le passage dans chacun de leurs travaux de ces écrivains abandonnés au mouvement d'ensemble de leur œuvre

Et surtout il se connaît bien, il s'est percé de bonne heure. Avec une lucidité foudrovante, il a sondé tout son abîme : après cinq ou six atteintes, il s'est touché à fond. Il s'est savouré dans son essence. Continuer eût été se complaire dans soi-même. L'homme de goût qu'il est, si ironiquement absolu, ne peut accepter de se répéter, de se paraphraser. Car il porte aussi en lui ce terrible goût français qui exige la concision. Le vrai Français est l'amant dévoré de la concision

Enfin, l'être de génie est un être de passion. Ses sept tragédies (j'excepte les deux premières) écrites en dix ans se groupent autour de deux ou trois figures de femmes violemment prisées et scrutées. Plus tard, il écrira encore deux pièces pour éprouver qu'il avait raison et que la glace, bien que brûlante, ne remplace pas le feu.

Faut-il ajouter que Racine n'avait pas besoin de ressasser pour gagner de l'argent ? Il a su garantir aussi bien son existence matérielle que son assiette dans la vulgaire considération des hommes : il est de la Cour. de l'Académie. Ayant tout vaincu, il peut bien se taire et se retirer de l'arène. Et il s'en va, laissant derrière lui une œuvre nette, dure, impitoyable, impérissable.

Il y aurait un bel éloge à faire de la clôture. La Cour qu'a observée Jean Racine était une sorte de clôture, et Port-Royal où il a grandi en était une autre. Le théâtre, autre monde clos, fut le lien et le lieu de rencontre de ces deux mondes, l'un profane et l'autre sacré. Il n'y a que dans les mondes clos et resserrés que les passions se concentrent, s'épurent et éclatent.

G. J.

Le combat de Hans Küng

Pour Küng, la liberté est une passion, une vraie vocation. C'est là qu'il faut chercher la clé de son œuvre théologique et de son engagement en faveur de la véritable figure de l'Eglise catholique, du renouvellement de la théologie et des institutions ecclésiales, et de l'œcuménisme. Contrairement à une image diffusée par les médias, Küng n'est pas un contestataire de principe, ni un enfant terrible de l'Eglise. Il n'a pas cherché les controverses, il n'a pas tenté de les éviter, il s'y est tout simplement trouvé impliqué. Au demeurant, Küng est un fidèle catholique, solidement enraciné dans un milieu familial traditionnel, mais très ouvert d'esprit ; un bon Suisse qui a le sens de la démocratie au point de ne pas concevoir un autre fonctionnement pour une communauté ou une institution. Un chrétien aussi, qui a été bouleversé lorsqu'il a compris que la foi au Christ est un acte de confiance, une remise de soi plus qu'une adhésion intellectuelle à un bagage dogmatique. Théologien, il ne se contente pas de faire de la recherche en chambre. Animé d'un réel souci pastoral - il a exercé le ministère en paroisse - il réfléchit à partir des questions que se posent les gens, sans se laisser enfermer dans un système, surtout pas la néo-scolastique qu'il juge incapable de répondre aux défis du monde moderne. Ses années d'études romaines. à l'époque de Pie XII et de la chasse aux sorcières contre les tenants de la « nouvelle théologie », lui ont fait toucher

du doigt le caractère archaïque de la théologie officielle : « La Rome catholique a fait de moi un catholique critique face à Rome » (p. 131).

A Paris, à la Sorbonne et à l'Institut catholique, il étudie la philosophie existentialiste. Hegel et Sartre en particulier. Mais c'est surtout la démarche théologique de Barth qui comblera son attente, au point qu'il consacrera une thèse remarquable et remarquée au thème de la justification chez le grand théologien bâlois. Son intérêt pour l'histoire et l'exégèse historico-critique, ses amitiés avec les théologiens de pointe - Rahner, Ratzinger (un temps), Haag, Karrer, Böckle, Congar, Schillebeeckx et bien d'autres encore -, ses vovages à l'étranger et ses contacts avec d'autres cultures et religions contribueront à élargir l'horizon de ses recherches théologiques et à leur donner une dimension œcuménique. Après un bref passage à l'Université de Münster, il est nommé, en 1960, à la chaire de théologie fondamentale de la prestigieuse Université de Tübingen. Il a 32 ans.

Une histoire du concile

Le concile Vatican II va lui offrir l'occasion idéale pour exposer et défendre le résultat de ses recherches. Son extraordinaire capacité de travail, sa vaste culture, ses compétences, son attention aux questions contemporaines le font Hans Küng Mémoires. Mon combat pour la liberté Novalis/Cerf. Montréal/Paris 2006, 574 p.

nommer par le pape, à 35 ans, « théologien officiel du concile ». Les pages consacrées au concile sont du reste parmi les plus intéressantes.

Avec minutie, Hans Küng analyse les enjeux du concile, les débats auxquels ils donnent lieu, les péripéties par lesquelles passe la rédaction des divers décrets et documents. Tout cela est passionnant, même si l'auteur a tendance à distribuer les bons et les mauvais points et à penser qu'il incarne la juste ligne d'une réforme souhaitable. Ce que d'autres qualifieront peut-être d'arrogance s'explique par le besoin de se défendre contre une Inquisition tracassière, qui commence à l'inquiéter plus sérieusement, et son chef, le redoutable cardinal Ottaviani, qui cherche à condamner ce catholique à l'esprit protestant.

Dans un premier temps, son insistance à dénoncer les intrigues de la curie romaine pour infléchir le concile dans un sens contraire à celui de l'assemblée conciliaire semble relever de l'obsession. Il faut reconnaître aujourd'hui que les décisions et les interventions récentes de certains dicastères romains lui donnent entièrement raison.

Ses travaux au service du concile et des évêques ne l'empêchent pas de publier coup sur coup des livres dans lesquels il aborde avec courage les sujets les plus brûlants : la justification, l'unité des Eglises, les structures de l'Eglise, l'infaillibilité pontificale, l'autorité du concile et du pape, la liberté du chrétien et du théologien, le christianisme face aux autres religions, etc. Même si l'auteur donne parfois l'impression de surestimer l'importance de ses livres, il faut bien reconnaître que chaque parution est l'occasion de nouvelles escarmouches avec l'Inquisition, mais aussi de débats qui font progresser la réflexion théologique.

L'auteur insiste beaucoup sur ses états d'âme - mémoires obligent ! - ce qui n'enlève rien à l'intérêt du livre, du moment que Hans Küng est le typique représentant de toute une génération de catholiques qui retrouveront dans ces pages « l'esprit du concile », les belles heures d'un catholicisme dynamique et plein d'espérance face aux défis du monde moderne

Hans Küng a toujours soigné son écriture (en allemand). L'édition française décoit malheureusement ces prétentions ; elle fourmille d'erreurs de vocabulaire, de syntaxe et de traduction, au point qu'il est permis de soupconner les relecteurs et autres correcteurs du manuscrit d'avoir dormi durant leurs heures de travail. Comment expliquer sinon que l'on parle du « Cap de Bon espoir » pour désigner le « Cap de Bonne-Espérance » (p. 179), que l'on confonde « Sao Paolo » avec la basilique de « Saint-Paul-hors-les-Murs » (p. 215), que l'on écrive « personnage » pour « personnalité » (p. 242), « s'objecter » pour « objecter » (p. 515), « entendre à rire » (p. 530), que l'on traduise au pied de la lettre des germanismes qui n'ont pas leur équivalent en français (p. 356) et tant d'autres erreurs du genre.

L'intérêt de ce premier tome reste toutefois entier, mais il faut espérer plus de rigueur dans la mise au point de la version française du 2° volume, qui relatera les vicissitudes de Küng aux prises avec l'Inquisition et son engagement pour une éthique mondiale.

Pierre Emonet

Questions de société

Julien Perfumo Voulez-vous de nous ?

Quelle place dans la société pour les personnes en situation de handicap mental? Nouvelle Cité. Bruvères-le-Châtel 2006. 318 p.

Le travail - 30 ans durant - de Julien Perfumo a été d'accompagner les travailleurs porteurs d'un handicap mental, pour les insérer dans une structure ordinaire de travail. Pour les personnes elles-mêmes, ce chemin est souvent long et délicat ; pourtant la volonté et la ténacité manquent rarement pour parvenir au but, tant est grande la motivation de vivre de son travail, la fierté d'être utile, d'être des partenaires à part entière de la société. Et dans le cas de troubles psychiques, la tâche de l'accompagnant nécessite encore plus de doigté : là, tout dirigisme, toute décision prématurée peut se révéler catastrophique. Au bout du compte, pour la personne et quelles que soient ses déficiences, un réel emploi, et si possible en structure ordinaire, reste le meilleur moven de valorisation personnelle, d'intégration sociale... voire parfois de thérapie.

Et du côté des entreprises qui les accueillent ? La démarche n'est pas moins exigeante. Absorbés et stressés par les problèmes de compétitivité, de productivité et de rentabilité, tant les employeurs que leurs collaborateurs imaginent souvent mal tout le bénéfice qu'ils pourraient tirer de la présence dans leur entreprise de personnes ayant un handicap. Et pourtant, c'est bien la surprise qu'ont eue beaucoup d'entrepreneurs qui ont osé se lancer dans l'aventure.

La loi française impose aux sociétés (à partir de 20 employés) d'engager 6 % de collaborateurs présentant une invalidité. Perfumo ne récuse pas cette loi, pour lui nécessaire, mais il montre la nécessité d'accompagner avec autant de soin les employeurs que leurs futurs employés, dans la recherche de solutions adaptées. Au final, une approche basée sur les valeurs évangéliques et humanistes de respect de toute personne s'avère plus efficace, plus juste et réaliste que celles fondées sur une prétendue irréductibilité des domaines économique et social.

Jean-Jacques Raviglione

Philosophie

Louis Fèvre

Penser avec Emmanuel Levinas

Chronique sociale, Lyon 2006, 266 p.

Louis Fèvre n'est pas un philosophe de métier et pourtant sa compréhension et son information philosophiques sont surprenantes de profondeur. De même la qualité pédagogique de sa présentation.

Après une étude sur Paul Ricœur (chez le même éditeur), voici donc un livre sur Emmanuel Levinas. Un livre qui ne dit pas seulement qui fut et comment se forma et pensa ce grand philosophe juif, mais qui retrace à la fois une époque, des amitiés (notamment avec ce même Ricœur) et qui situe finement un bouleversement philosophique qui place l'altérité au principe même de la pensée, contre l'identité de l'Etre : qui fait de l'Ethique la pierre de touche de l'humanité.

La troisième partie, intitulée La leçon du Talmud, permet de se familiariser avec la pensée juive à travers les lumineux commentaires qu'en fit Levinas.

Une étude à recommander, qui dit beaucoup sur la philosophie contemporaine et qui rend un magnifique hommage à Emmanuel Levinas.

Philibert Secrétan

Xavier Tilliette

L'Eglise des philosophes

De Nicolas de Cuse à Gabriel Marcel Cerf, Paris 2006, 306 p.

Xavier Tilliette est un coutumier du fait. Après ses ouvrages sur le Dieu des philosophes, le Jésus des philosophes, les Evangiles des philosophes, nous voici confrontés à l'Eglise des philosophes. Le sujet est traité en trois parties, chacune précédée d'une introduction utile au lecteur sélectif.

De Nicolas de Cuse à Leibniz, nous sommes retenus dans le climat classique d'une réflexion sur l'unité de l'Eglise et sur la part de la raison dans le travail de réunification là où elle a été rompue. Avec Kant, c'est la question de la visibilité des Eglises historiques et du caractère invisiblement un de l'Eglise spirituelle qui domine. Avec Fichte et Hegel, c'est la tension, typique des XVIIIº et XIX^e siècles, entre l'Eglise et l'Etat qui retient le commentaire. L'ecclésiologie de Schleier-

macher étonne par sa modernité : Ecole ou apprentissage de l'amour universel.

La seconde partie retrace un itinéraire qui va de Schelling à Kierkegaard. Je signale. faute de pouvoir détailler, le chapitre sur les trois Eglises - pétrine, paulinienne et johannique - selon Schelling, et une dizaine de pages sur le traditionalisme historicisant et politiquement réactionnaire.

La troisième partie parcourt un tracé moderne, troublé par le modernisme et où il n'y a pratiquement plus que des philosophes catholiques (Blondel, Maritain, etc.) pour parler de l'Eglise. Un coup d'œil sur l'ecclésiologie protestante, avec Troeltsch comme figure de référence, modère quelque peu cette remarque.

Un ouvrage intéressant, instructif, fouillé, éclairé par un bref rappel théologique de la doctrine catholique de la nature et de la mission de l'Ealise.

Philibert Secrétan

Bible

Yves Simoens Le corps souffrant

De l'un à l'autre Testament Facultés jésuites de Paris, Paris 2006, 228 p.

L'auteur est un bibliste, avant d'être un professeur d'Ecriture sainte. Ou pour reprendre l'expression de Dominique Barthélemy o.p. dans l'introduction à son ouvrage, Dieu et son image, aujourd'hui encore inégalé: « Si amateur vient du verbe aimer, ce livre est un ouvrage d'amateur!»

Fort de sa très bonne connaissance de l'Ecriture, Simoens parcourt toute la Bible, comme une unité, à la recherche des échos qu'elle livre de l'homme dans sa souffrance. Car la Bible offre, hier comme aujourd'hui, des mots pour crier sa souffrance, pour hurler sa révolte, pour prier aussi « à même la vie, à même la souffrance ».

Mais attention: l'ouvrage ne se lit pas facilement ; il demande au lecteur de prendre son temps pour entrer dans l'intelligence des textes. Le discours hésite à quitter la démonstration de style académique et l'auteur peine à trouver la simplicité nécessaire pour dire le quotidien de ceux qui souffrent et n'ont que peu de mots pour le dire! Cependant l'enquête qu'il mène, de la Genèse et du Livre d'Isaïe jusqu'à la Croix, en passant par les Psaumes et le Cantique des cantiques, est riche de découvertes stimulantes. Pour affirmer bien fort : ni le mal ni la souffrance qui semblent parfois masquer la bonté de la création ne parviennent à faire oublier l'amour du Créateur. Il faut parfois oser un cri de révolte, tel Job, car le corps souffrant dans la Bible nous apprend à ne pas faire le jeu de la culpabilisation, ce qui reviendrait à faire le jeu de l'Adversaire! Car il n'y a que Satan qui sache, avec quelque maîtrise, accuser l'autre, s'accuser soi-même ou accuser Dieu.

De cette lecture souvent ardue, il se dégage une invitation à la conversion du regard : Jésus lui-même opère une dissociation entre souffrance et péché, qui trouve son accomplissement dans la Croix. A partir de situations bloquées, Jésus ouvre à Dieu son Père un avenir pour l'espérance.

Jean-Bernard Livio

Innocent Himbaza, Adrien Schenker, Jean-Baptiste Edart Clarifications sur l'homosexualité dans la Bible

Cerf, Paris 2007, 144 p.

« La Bible condamne l'homosexualité », ne cesse-t-on d'entendre aussi bien dans des milieux d'Eglise que dans les discours de ceux qui n'y sont pas allés voir ! Or la Bible parle très peu de l'homosexualité. Trois exégètes (un protestant et deux catholiques), membres du Département d'études bibliques à l'Université de Fribourg, mettent ici leurs compétences au service d'une relecture attentive des textes incriminés ; de tous les textes, v compris ceux qui dérangent comme l'histoire de Sodome ou les relations entre David et Jonathan, les règles de conduite du Lévitique et l'interdit de l'amour homosexuel dans la loi de Moïse. Sans oublier les passages des épîtres pauliennes sur les pratiques homosexuelles et l'enseignement de Jésus.

Trois auteurs, trois styles, mais une même intégrité intellectuelle et une haute qualité pédagogique, avec ce souci de dire les choses difficiles dans un langage simple, sans langue de bois. J'ai apprécié qu'aucun texte ne soit édulcoré et que les expressions qui parfois font problème faute d'une bonne connaissance du milieu et de l'époque, par exemple « le disciple bien-aimé », « être couché à table », « l'esclave, objet d'attention de la part de son maître », soient « clarifiées », selon le titre de cet ouvrage collectif.

Le lecteur trouvera dans cet excellent cahier de quoi prolonger sa réflexion sur la condamnation de l'homosexualité par la Bible, par un regard renouvelé sur la valeur positive de l'amitié entre deux hommes. Il aide à replacer le tout dans le contexte actuel, en soulignant que les auteurs bibliques ne comprennent pas l'homosexualité comme une réalité psychologique, identifiée par l'attirance sexuelle pour les personnes de même sexe. Car le langage biblique est très concret : les textes ne prennent en considération que les actes sexuels.

Ainsi, à partir d'un sujet délicat abordé par la Bible, ces biblistes nous livrent une démonstration lumineuse de ce que doit être l'exégèse : un éclairage sur des textes anciens dont le message sert aujourd'hui encore à nourrir notre vie.

Jean-Bernard Livio

Témoianages

Christiane Singer Derniers fragments d'un long voyage Albin Michel, Paris 2007, 138 p.

« J'ai recu par ce livre un lumineux devoir de partager ce que je vivais dans ces temps impartis pour que la coque personnelle se brise et fasse place à une existence dilatée. » C'est ainsi que se termine le journal que Christiane Singer a écrit au jour le jour, du 28 août 2006 au 1er mars 2007, sachant gu'il ne lui restait que six mois à vivre. Le 4 avril 2007, elle nous quittait.

Ce livre est bouleversant. Entre ombres et lumières, entre accalmies et souffrances, elle tisse un manteau d'amour dans une pulsation de vie incroyable. « Quand il n'y a plus rien, il n'y a que l'Amour. Il n'y a plus que l'Amour [...] J'ai touché ce lieu où la priorité n'est plus ma vie mais LA vie. C'est un espace d'immense liberté [...] Il y a des moments où l'âme empalée au corps agonise mais où derrière l'incommensurable souffrance, j'ai vu l'abîme sans fond de la tendresse des mondes. »

Ses derniers instants sont à l'image de ce qu'elle a été pour ses amis, ses auditeurs, tous celles et ceux qu'elle a accompagnés à la grandeur de la recherche de la vérité de soi, l'acceptation de la Vie en soi et l'émerveillement de la moindre chose. Nos larmes ne sont que des larmes de gratitude de ce qu'elle a fait germer en nous. Elle nous renvoie à nos propres recherches, notre propre profondeur, sachant que nous mourrons comme nous avons vécu.

Marie-Thérèse Bouchardy

Kévin André Les désarrois d'un jeune instit J.C. Lattès, Paris 2006, 228 p.

Kévin André, après des études supérieures d'économie (Essec) et un DEA de philosophie, est devenu « instit » dans un état de grâce. Mais après trois années d'exercice et au bord de la dépression nerveuse, il claque la porte de l'Education nationale. Il livre ici ses réflexions sur ce parcours qui ne concerne pas que la France.

L'ouvrage entraîne d'abord le lecteur dans un « voyage au cœur de l'absurde ». Une pérégrination où est donné un aperçu de la gestion des ressources humaines (inhumaines ?) du « mammouth ». Les exemples sont édifiants : des décisions administratives qui ne laissent aucune initiative à l'individu ; des formateurs qui, sous prétexte d'éviter les recettes, laissent sans soutien un jeune instituteur placé dans les classes les plus difficiles (en ZEP), voire lui assènent des critiques assassines augmentant la culpabilité, le sentiment d'échec et la perte de confiance.

Dans un second volet sont exposées des situations vécues qui se sont mal passées. Il montre combien le manque de repères génère de la souffrance et de la solitude, autant chez les enseignants que parmi les élèves. La dernière partie se présente comme un questionnement du discours convenu, et de convenance, sur l'éducation. La description de la tentative de l'auteur d'ouvrir dans sa classe des « ateliers philo » avec de très ieunes élèves est un petit bijou d'observation et de finesse.

Voilà un témoignage tonique, à même d'inspirer les « responsables » de l'éducation : ministres, chercheurs, directeurs d'école, inspecteurs, enseignants et... parents.

Michèle Roullet

■ Littérature

Antoine Jaccoud En attendant la grippe aviaire et autres pièces

Bernard Campiche, Moudon 2006, 464 p.

A travers huit pièces de théâtre qui ont déjà été soit mises en scène soit mises en ondes, l'auteur nous entraîne dans des voyages qui. pour être curieux, inhabituels, surprenants, voire dévastateurs, ne nous laissent pas en repos. Il soulève des questions auxquelles on aimerait répondre, mais qui nous laissent souvent sans voix.

Il faut dire que le regard d'Antoine Jaccoud est incisif, froid, cruel parfois, mais si juste. Si le ton est mordant, il n'est pas dépourvu d'humour et cet humour frôle la tendresse. C'est un redoutable « détourneur » public a-t-on dit de lui. C'est vrai. mais, une fois monté avec lui dans le train de sa réalité, on est comme forcé d'aller jusqu'au bout, et si on dit « ouf » à la fin, on est presque certain de ne pas l'oublier de si tôt. Auteur pour le moins peu ordinaire, il est à lire et à savourer.

Je l'ai fait pour ma part, et le monologue de la Brouette s'égrène en moi comme une comptine nostalgique. Les souvenirs du mari d'une star porno ont quelque chose d'enfantin. Le voyage en Suisse de deux marginaux est révélateur. La tristesse d'un couple devant faire piquer sa chienne est émouvante. La fin douloureuse de la paysannerie vous serre la gorge et la pandémie de la grippe aviaire a de quoi donner le frisson.

Marie-Luce Dayer

Collectif

Valérie Lou, Thierry Luterbacher, Sarah Marcuse, Michel Moulin, René Zahnd Enjeux 3

Conversation avec l' - Elles étaient une fois - Luna Park - Pavot - Kardérah Bernard Campiche, Orbe 2006, 352 p.

Au printemps et à l'automne de chaque année, Théâtre en CamPoche nous offre ses enjeux : une sorte de revue théâtrale. Les cinq auteurs de l'automne ont déjà vu, pour certains, leur œuvre mise en lecture ou en scène. De la conversation sur un mode intime, à l'épopée groupant de nombreux personnages, ils ont, me semble-t-il, un point commun : celui de se confronter à un mur d'incommunicabilité. Lequel engendre souffrance, solitude et désir jamais comblé d'aimer et d'être aimé.

Certains de ces textes sont traversés par un souffle poétique, d'autres en manquent singulièrement. Mais toutes ces voix sont porteuses d'énergie et de talents.

Marie-Luce Daver

Svetlan Savov Lucky, voleur de chevaux

Noir sur Blanc, Lausanne 2006, 172 p.

C'est dans un univers décoiffant que l'auteur nous invite à entrer. Un univers qu'on imagine à peine. Et pourtant, il semblerait qu'on le côtoierait chaque jour, sans en prendre conscience... Un peu comme si on ne savait rien des voisins du dessous.

Le roman, puisqu'il est intitulé ainsi, utilise la première personne du singulier et de ce fait nous autorise à penser qu'il s'agit vraiment de la vie de l'auteur. En tous les cas, celui qui dit « je » connaît bien le monde qu'il décrit et nous y entraîne sur un mode « léger » et presque badin. Pourtant, on est loin de la légèreté. Loin aussi de réaliser ce que fut la chute du communisme dans les pays de l'Est et ce qu'elle provoqua.

Trois jeunes hommes décident, dans l'insouciance de leur jeunesse, de partir faire fortune en France comme « voleurs » de voitures. Des voitures bien vite maquillées, qu'ils s'en reviennent vendre en Bulgarie, accumulant de gros bénéfices. Pour le héros, ces bénéfices doivent servir à construire une nouvelle maison pour sa mère, sa sœur et son enfant, et pour son grand-père qu'il adore. Les autres ont l'âme moins « pure » et rêvent d'une vie de luxe... Ce sont donc toutes leurs péripéties (vols, faux dans les papiers, séjours en prison) qui nous sont restituées. Le tout fait bien souvent rire, au point de nous faire oublier parfois à quel point tout est glauque dans ce monde-là.

Selon l'éditeur. l'auteur a publié en 2000 un récit qui lui a valu un grand succès. Ce livre serait son premier roman... si roman il y a. Pour ma part, j'y vois plus un récit autobiographique.

Marie-Luce Dayer

Baud René-Claude. Ce qui remonte de l'ombre. Itinéraire d'un soignant. Bayard, Paris 2006, 164 p.

Berranger Olivier de, L'Evangile selon saint Jean. Une lectio divina. Parole et Silence, Paris 2007, 160 p.

Calvez Jean-Yves, Chrétiens penseurs du social. T. II. L'après-querre (1945-1967). Lebret, Perroux, Montuclard, Desroche, Villain, Desqueyrat, Bigo, Chambre, Bosc, Clément, Giordani, Courtney Murray, Ellul, Mehl. Cerf, Paris 2006, 210 p.

Camara Helder, Lettres conciliaires (1962-1965). T. I. « J'ai déjà un programme bien tracé ». Cerf, Paris 2006, 492 p.

Camara Helder, Lettres conciliaires (1962-1965). T. II. « Des belles théories à la dure réalité ». Cerf. Paris 2006. pp. 493-1170.

Chouraqui André, Le destin d'Israël. Correspondances avec Jules Isaac, Jacques Ellul, Jacques Maritain et Marc Chagall. Entretiens avec Paul Claudel. Parole et Silence, Paris 2007, 266 p.

***Col., Aux origines de l'école de Tübingen. Johann Sebastian Drey. « Brève introduction à l'étude de la théologie » (1819). Cerf, Paris 2007, 400 p. [40953]

***Col., Quêtes de santé. Entre soins médicaux et guérisons spirituelles. Labor et Fides, Genève 2007, 140 p. [40983]

Du Boulay Shirley, La grotte du cœur. La vie de Swami Abhishiktananda (Henri Le Saux). Cerf, Paris 2007, 428 p.

Froment-Meurice Henri, Les femmes et Jésus. Cerf, Paris 2007, 130 p.

Gervaise Pierre, Qui donc est Dieu pour nous aimer ainsi? La Révélation. Cerf, Paris 2007, 160 p.

Godo Emmanuel, Huysmans et l'Evangile du réel. Cerf. Paris 2007, 326 p.

Grieu Etienne, Chemins de croyants, passage du Christ, Lethielleux, Paris 2007. 324 p.

Guardini Romano, L'esprit de la liturgie. [Réédition]. Parole et Silence, Paris 2007, 120 p.

Hamman Adalbert. Pour lire les Pères de l'Eglise. Cerf, Paris 2007, 144 p.

Jaffé Dan, Le Talmud et les origines juives du christianisme. Jésus, Paul et les judéo-chrétiens dans la littérature talmudique. Cerf, Paris 2007, 228 p.

Kister Jean-Francois. Contes et légendes d'Hermance, illustrés de cartes postales anciennes. Slatkine, Genève 2007, 184 p.

Lévêque Jean, Job ou le drame de la foi. Essais. Cerf, Paris 2007, 292 p.

López Trujillo Alfonso, Le grand défi de la famille. Parole et Silence, Paris 2007, 222 p.

Lubac Henri de, La prière du Père Teilhard de Chardin, suivi de Teilhard missionnaire et apologiste. Cerf, Paris 2007, 490 p.

McCullum Hugh, Africa's broken heart. Congo. The land the world forgot. WCC Publications, Genève 2006, 94 p.

Nguyen Van Chau André, Une vie d'espérance. François-Xavier Nguyen Van Thuan, prisonnier politique, apôtre de la paix. Du Jubilé, Paris 2007, 376 p.

Peyrous Bernard, Vie de Marthe Robin. L'Emmanuel/Foyer de Charité, Paris 2006,

Pierre Abbé, Why, oh why, my God? Meditations on Christian faith and the meaning of life. WCC Publications, Genève 2007, pp. XII + 64.

Prodi Flavia et Romano, La politique du cœur. Le témoignage d'un couple en politique. Récit. Nouvelle Cité, Bruyères-le-Châtel 2007, 320 p.

Ségalen Jean-Marie, Prier à la lumière du Mystère pascal avec François-Xavier Durrwell. Du Jubilé, Paris 2007, 160 p.

Singer Christiane. Derniers fragments d'un long voyage. Albin Michel, Paris 2007, 138 p.

Soublin Jean, Régis et le mal. Roman. Lethielleux, Paris 2007, 252 p.

Yohanan Frère. Juifs et chrétiens d'hier à demain. Cerf, Paris 2007, 112 p.

Personne?

Le chimpanzé est-il une personne ? Bonne question. A laquelle va devoir répondre un tribunal autrichien, saisi par une association de défense des droits des animaux. Le but de ces amis des bêtes est de faire reconnaître juridiquement comme une personne le chimpanzé Hiasl, afin qu'il puisse bénéficier de donations permettant de subvenir à ses besoins, après la faillite de la réserve où il était accueilli jusqu'à maintenant. Le principal argument des initiants, c'est que les chimpanzés partagent plus de 99 % de leur patrimoine génétique avec les hommes ; quand bien même ils n'appartiennent pas à la glorieuse espèce homo sapiens, ils ne sont pas non plus des choses. Au surplus, il ne s'agirait pas de leur accorder, avec ce statut de personne juridique, la totalité des droits bumains tels que définis dans la charte. Pas question non plus, si j'ai bien compris, d'en profiter pour explorer en détail le concept philosophique de personne, un vaste débat qui en aurait pourtant passionné plus d'un (et d'une!).

En attendant le jugement, nous ne pouvons donc que nous poser d'autres questions à l'infini, du genre : mon chat at-il le droit de bouffer mes plantes vertes? Ou bien : et si les chimpanzés avaient eu le droit de vote, voteraientils à gauche ou à droite?

Et justement, à propos. « Chic alors, je suis bien content que ce soit Sarko, me confiait Gigi au soir du 6 mai. Au moins, avec lui, ça changera. » « Zut alors, j'espérais que ce serait Ségo, s'est lamentée Lulu en écho. Avec elle, au moins, ça aurait changé.»

Le « changement », mot magique. Ingrédient miracle, servi à toutes les sauces publicitaires, y compris électorales, pour nous faire avaler des salades. Et ça marche. Normal! On rêve tous du changement. On voudrait tous un monde meilleur, une vie plus douce, une planète plus verte, une santé plus florissante, des salaires plus bauts, des loyers plus bas, des mille-feuilles plus crémeux et des bourrelets moins épais. Mais quand même, à force de brandir le changement à tout bout de champ, comme s'il s'agissait d'un cadeau tombé du ciel et non d'un processus, ne risquet-on pas de lui attribuer une consistance que par nature il n'a pas ? Au point qu'il est permis de se poser la question : le changement, quelle tête ça

a? Ça se déplace sur combien de pattes ? Est-ce que ça va surgir un beau matin au coin de la rue, en proclamant « Salut les gars, je suis le changement »? Autrement dit : le changement, est-ce que c'est une personne?

« Oui », répondront sans bésiter tous les bommes et femmes politiques aux dents longues, qui, partout sur la planète, prétendent incarner le changement sans que rien ne change jamais lorsqu'ils finissent par être élus. Une question si épineuse que je préfère changer de sujet.

En passant illico à la question suivante, qui concerne les ados : sont-ils des personnes ou des animaux?

Si je m'interroge à ce sujet, c'est à cause de cette invraisemblable bistoire « ultrasonique » qui a secoué Genève le mois dernier. J'ai eu de la peine à y croire et pourtant c'était vrai : la ville a fait installer sur le palais Eynard, ce très beau bâtiment qui abrite la mairie municipale, des émetteurs à ultrasons, audibles uniquement par les fraîcbes oreilles de moins de vingt-cinq ans. Cela, afin de chasser les jeunes des abords du bâtiment. Et pourquoi ? Eb bien! pour éviter qu'ils s'installent sur la pelouse du parc des Bastions tout proche. De peur qu'ils fassent pipi dans le gazon peut-être? Ou qu'ils aboient sous les fenêtres du gouvernement? Ou qu'ils

mordent les mollets des vieilles dames qui passent? C'était, ni plus ni moins, traiter les ados comme des chiens. La mesure a d'ailleurs provoqué un tollé général, dont je me réjouis, et les émetteurs litigieux ont été démontés promptement.

N'empêche, je ne peux m'empêcher de me demander : les gens qui décident ce genre de truc débile sont-ils des personnes ou des robots? Faudrait poser la question aux chimpanzés.

Gladys Théodoloz

JAB 1950 Sion 1

envois non distribuables à retourner à CHOISIR, rue Jacques-Dalphin 18 1227 Carouge



50^e Semaine romande de musique et de liturgie

Abbaye de St-Maurice du 9 au 15 juillet 2007

Autour des rites, de la musique et des arts, la Semaine romande vous propose de nombreux nouveaux ateliers et des professeurs renommés :

- **Ecriture liturgique** *Marie-Pierre Faure*
- **Ecoute commentée de grandes œuvres et Répertoire** *Sylvain Caron*
- > Chant choral (grands psaumes) et chant des psaumes Bernard Héritier
- Célébrations avec jeunes
- Chant grégorien en paroisse
- ➤ Voix et Vocalité *Michel Corsi*
- **▶** Direction et Solfège
- > Cithare Maguy Gérentet
- > Atelier pour organistes

Concert-conférence pour le 50° anniversaire, avec illustration musicale : « HISTOIRE DU RENOUVEAU LITURGIQUE »

le samedi 14 juillet à 20 h 30, à l'Abbaye de St-Maurice,

animé par Michel Veuthey, ancien directeur et Bernard Héritier, chef de l'atelier choral.

Ecouter, écrire, célébrer, chanter, goûter, louer, méditer, peindre, partager, proclamer, psalmodier, prier, regarder, répondre, sentir dans son esprit, son cœur et son corps.

Renseignements et inscriptions :

Secrétariat SRML, case postale 58, 1890 Saint-Maurice, Tél. 024 485 11 28, fax 024 485 34 48

E-mail: semaineromande@hotmail.com